Le Courrier d'Algérie
L'INFORMATION AU QUOTIDIEN
Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro
Dimanche 15 novembre 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6898 - 23e année

PATRIMOINE ET CRÉATION MUSICALE

Deux nouvelles institutions nationales voient le jour

P 24

UN NARCOTRAFIQUANT ÉLIMINÉ ET TROIS AUTRES ARRÊTÉS AU COURS DE L'OPÉRATION

L'ANP saisit 46,5 KG de cocaïne à Tamanrasset

P 24

SOUS PRÉTEXTE DE RESTRICTIONS ALGÉRIENNES SUR SES ENTREPRISES ET SES PRODUITS

Quand la France joue la carte de la pression !

Par la voix de son porte-parole, le Quai d'Orsay a fait savoir qu'il allait demander à la Commission européenne d'examiner les conséquences du « non-respect par l'Algérie » de l'accord d'association en vigueur depuis 2005.

TRIBUNE **FRANCE – ALGÉRIE : de la tentative de réconciliation à la pression européenne**

LIRE EN PAGE 3

50E EUCOCO À MADRID

Vers un large front international de soutien au peuple sahraoui

LIRE EN PAGE 7



Ph: DR

CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS LOCALES



Plaidoyer pour des communes créatrices de richesse

P 2

LES DOUANES SE DOTENT D'UN CENTRE OPÉRATIONNEL

Surveillance accrue et interventions rapides

P 4

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME GUIRRI AISSA BENSAKER - BARIKA, CET APRÈS-MIDI À 15H30

Farouzette el Fatah, en pôle position

P 21

L'ÉDITO

Paris sort du bois

Pourquoi tout baigne avec les autres partenaires européens comme l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne, pour ne citer qu'eux, et ça l'est moins ou pas du tout avec la France ? La présidente de l'Association France-Algérie, Ségolène Royal, a dit mieux à propos de la crise des relations entre les deux pays, en affirmant que « tout le monde s'entend avec l'Algérie, sauf la France ». Cette déclaration devrait inspirer les autorités françaises. Elles devraient sérieusement réfléchir sur cette problématique, pour peu qu'elles veuillent et cherchent réellement à établir un partenariat d'égal à égal avec l'Algérie.

Encore faut-il qu'elles soient de bonne volonté et de bonne foi, qu'elles changent d'attitude paternaliste et qu'elles rompent avec les réflexes et la mentalité coloniaux à l'égard d'un pays souverain. La France a-t-elle pris du recul pour accepter l'idée que l'Algérie a changé et qu'elle doit se soumettre à cette nouvelle réalité ? A-t-elle encore ou pas compris qu'elle doit s'adapter aux nouvelles mutations dans le monde qui rompent avec les diktats de l'impérialisme moderne et de la domination économique et financière ? Ce n'est malheureusement pas l'image d'une France qui reconnait ses torts du passé et celle tournée résolument vers un avenir radieux avec ses partenaires qu'elle traiterait avec respect, que nous renvoient les récentes sorties des autorités de l'Hexagone, par le truchement de leurs « deux porte-paroles » au Quai d'Orsay et à l'Union européenne. Pour preuve, au lieu de reconsidérer sa relation avec l'Algérie sur la base d'un partenariat gagnant-gagnant – loin s'en faut –, Paris s'enfonce dans le déni de la réalité. En effet, Paris nous apprend à travers la presse qu'elle a saisi Bruxelles au sujet d'une « mise sous embargo » des produits et entreprises français en Algérie. On comprend l'amertume des autorités françaises qui ont vu leurs exportations vers l'Algérie en chute libre. Mais de là à diaboliser l'Algérie parce qu'elle a décidé de cesser d'être le débouché commercial de l'Europe et qu'elle exige désormais une coopération mutuellement bénéfique… il faut le faire ! Paris s'est, en plus, arrogé le droit de demander auprès de la Commission européenne d'examiner « immédiatement » les conditions d'activation de « mesures appropriées » à l'encontre de l'Algérie qui n'aurait pas respecté les clauses de l'accord d'association avec l'Europe. Par cette sortie, Paris nous confirme, enfin, qu'elle y est pour beaucoup dans les déclarations du porte-parole de l'UE, un certain Anouar El Anouni de nationalité franco-marocaine, au sujet du déploiement militaire algérien au Niger qui n'a toujours pas passé en France. C'est cette même personne qui était chargée d'ailleurs, après le recadrage ferme d'Alger, de revenir sur ses propos.

Farid Guellil

CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS DU 28 NOVEMBRE 2026

Les partis plaident pour des communes créatrices de richesse

À 15 jours du scrutin du 28 novembre, les responsables des formations politiques ont poursuivi, vendredi, leur mobilisation électorale en mettant en avant des propositions axées sur la modernisation de la gestion des communes, le renforcement de la démocratie participative et l'exploitation des ressources locales.



Ph : DR

La nécessité de rapprocher les assemblées élues des citoyens, d'améliorer les mécanismes de gestion et de faire des collectivités territoriales des leviers de création de richesse a constitué le fil conducteur des interventions du neuvième jour de campagne.

À Laghouat, le président du parti Sawt Echaâb, Lamine Osmani, a appelé à l'adoption de méthodes modernes dans la gestion des collectivités locales, estimant que la modernisation de leur fonctionnement devait aller de pair avec le renforcement de la confiance entre les citoyens et les formations politiques. Il a ainsi insisté sur la nécessité de renouveler les pratiques de gestion afin de permettre aux assemblées élues de mieux répondre aux préoccupations de la population.

Dans la même optique, le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Atmane Mazouz, intervenant à Béjaïa, a plaidé pour donner un nouveau souffle à la gestion des assemblées élues. Il a réitéré son appel à une participation massive des citoyens au scrutin, considérant que le renouvellement de la représentation locale constitue un enjeu important pour améliorer le fonctionnement des institutions élues.

À El-Bayadh, Amina Mahieddine, membre du bureau national du Rassemblement national démocratique (RND), mandatée par le secrétaire général du parti, Monder Bouden, a également mis l'accent sur le rôle des assemblées populaires communales et de wilaya dans l'amélioration du quotidien des citoyens et l'avenir des territoires. Elle a souligné que ces institutions étaient appelées à produire un impact positif sur la vie des habitants, à travers une gestion davantage orientée vers les besoins locaux.

La dimension économique du développement local a également occupé une place importante dans les interventions de vendredi. À Aflou, dans la wilaya de Laghouat, le président du Conseil de la Choura national du Mouvement El-Binaa El-Watani, Nasredine Salem Cherif, a appelé les candidats de sa formation à œuvrer pour l'ancrage de méthodes modernes dans la gestion des communes et la valorisation des potentialités agricoles locales. Il a notamment mis en avant l'importance de mieux exploiter les ressources dont disposent les territoires, particulièrement dans le domaine agricole, afin de soutenir le développement économique et de renforcer les capacités productives des communes.

À M'Sila, la présidente du parti Tajamoue Amel El Djazaïr (TAJ), Fatima Zohra Zerouati, a, pour sa part, insisté sur la nécessité d'investir dans les potentialités et les atouts propres à chaque commune et de les traduire en projets de développement générateurs de richesse. Elle a ainsi plaidé pour une meilleure valorisation des ressources locales, à travers des initiatives adaptées aux spécificités économiques de chaque territoire.

DES ASSEMBLÉES AU SERVICE DES PRÉOCCUPATIONS LOCALES

À Bordj Bou-Arréridj, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelaali Hassani Cherif, a souligné que les élections du 28 novembre constituaient une étape importante, compte tenu de leurs répercussions directes sur la réalité locale. Il a ainsi mis en évidence la responsabilité des futurs élus dans la prise en charge des préoccupations des citoyens et l'amélioration de leur cadre de vie. De son côté, le vice-président du Front El Moustakbal, Hadj Belghaouti, intervenant à Sétif au nom du président du parti, Fateh Boutbig, a rappelé que les élections locales concernaient les institutions de base directement liées aux préoccupations quotidiennes des citoyens. Il a ainsi mis en avant l'importance de cette échéance pour renforcer le rôle des assemblées élues dans la gestion des affaires locales et la réponse aux attentes de la population. Au-delà des interventions des responsables politiques, les préoccupations liées au développement agricole et rural ont également été mises en avant à Tizi-Ouzou, où les agriculteurs et les acteurs du monde rural ont exprimé leur attente de voir les prochaines assemblées élues contribuer à consolider les acquis du secteur agricole et à poursuivre la dynamique de développement des zones rurales.

Sarah O.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS NUMÉRIQUES

Les démarches en cas de rejet précisées

Le Haut-Commissariat à la numérisation a expliqué, jeudi, la procédure à suivre par les citoyens lorsqu'une administration refuse un document administratif obtenu via le portail national des services numériques gouvernementaux. Elle invite les usagers concernés à déposer une réclamation en ligne afin de signaler tout refus et de permettre le suivi de leur demande. Dans un communiqué, le HCN précise que les citoyens peuvent introduire leur réclamation à travers l'espace dédié aux plaintes et suggestions, situé en bas de la page d'accueil du portail. La démarche consiste, dans un premier temps, à choisir le mode d'accès via l'application mobile, puis à sélectionner le type de demande « Réclamation » et le motif « Demande de service ». L'usager doit ensuite renseigner, dans la rubrique réservée aux détails, le nom du service concerné et préciser que le document numérique a été refusé. Il devra également indiquer le nom de l'administration concernée et joindre une copie du document rejeté. La plateforme permet de télécharger jusqu'à cinq pièces jointes. La dernière étape consiste à saisir le code de vérification avant de valider l'envoi de la réclamation. Le HCN a souligné que la même procédure s'applique aux citoyens qui choisissent de se connecter directement via le portail électronique. Elle indique également que les usagers peuvent suivre l'évolution de leurs réclamations depuis leur espace personnel, en accédant à la rubrique « Mes observations ». À travers cette démarche, l'instance rappelle que le document numérique constitue un droit pour le citoyen et s'inscrit dans l'objectif de faciliter l'accès aux prestations administratives. Elle assure, à ce titre, qu'elle veillera à accompagner les usagers et à garantir leur accès aux services numériques. Pour rappel, le président de la République avait présidé, le 5 juillet dernier, la cérémonie de lancement du portail national des services numériques, destiné à regrouper sur une plateforme unique les différentes prestations proposées par les secteurs gouvernementaux. À cette occasion, le Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, avait annoncé que la première phase du projet comprendrait 21 services numériques. Ce nombre devrait passer à 62 services à la fin de l'année 2027, avant d'atteindre 350 services à l'horizon 2028.

M. Seghilani

PORTAIL NATIONAL DES SERVICES NUMÉRIQUES

Trois nouveaux services numériques dédiés à la couverture des risques

La culture de l'assurance contre les risques doit prendre davantage de place dans le quotidien des citoyens, aussi bien au niveau des habitations que des commerces et des biens, dans un contexte où le risque zéro n'existe pas, notamment face aux catastrophes naturelles. C'est dans cette perspective que trois nouveaux services numériques dédiés à l'assurance viennent d'être intégrés à la plateforme nationale des services numériques gouvernementaux. Ces nouveaux services portent sur l'assurance multirisque habitation « Cash Assurance », la souscription numérique à un contrat d'assurance contre les catastrophes naturelles auprès de la même compagnie, ainsi que le service « Mahroukat ARH ». Cette intégration a été annoncée par le Haut-Commissariat à la numérisation, qui précise qu'elle intervient en coordination avec le ministère des Hydrocarbures, en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à élargir l'exploitation de la plateforme nationale et à faciliter l'accès aux prestations publiques.

FACILITER L'ACCÈS À LA COUVERTURE ASSURANTIELLE

À travers cette démarche, le Haut-Commissariat à la numérisation poursuit, en coordination avec les secteurs et organismes concernés, l'élargissement de l'offre de services disponibles sur cette plateforme. L'objectif est de simplifier et d'unifier l'accès aux prestations publiques, de réduire les démarches administratives et de rapprocher davantage les services du citoyen et de l'opérateur économique. Au-delà de la simplification des procédures, le développement de ces services intervient dans un contexte où la sensibilisation à la nécessité de se prémunir contre les différents risques demeure essentielle. Les habitations, les commerces et les biens peuvent être exposés à des sinistres imprévisibles, notamment ceux liés aux catastrophes naturelles, d'où l'importance de renforcer la culture de l'assurance et d'encourager le recours à ces mécanismes de protection.

Ania N.

POUR L'OBTENTION DE LA CERTIFICATION INTERNATIONALE « ISO 9001:2015 »

Baddari félicite l'Université de Médéa

Suite à l'obtention de la certification internationale « ISO 9001:2015 », le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a félicité l'Université de Médéa, après l'achèvement avec succès du processus d'audit externe. Dans une publication sur sa page Facebook officielle , le ministre a adressé ses chaleureuses félicitations et ses sincères marques de considération à l'ensemble de la communauté universitaire, composée d'enseignants, de cadres, de fonctionnaires et d'étudiants, ainsi qu'à toutes les personnes ayant contribué à la réalisation de cette performance. Avec cette distinction, le nombre d'établissements universitaires algériens ayant obtenu cette certification s'élève désormais à 12 établissements, soit près de 10 % de l'ensemble des établissements universitaires, une progression qui traduit le développement de la culture de la qualité et la consolidation des principes de gouvernance et de gestion conformément aux normes internationales. Le ministre a souligné que « cette certification ne constitue pas simplement une reconnaissance, mais représente l'aboutissement d'un travail institutionnel soutenu et d'un engagement constant en faveur de l'amélioration continue, du développement des performances et de l'amélioration de la qualité des prestations universitaires », contribuant ainsi à renforcer la place de l'université algérienne et à consacrer sa compétitivité.

L. Zeggane

SOUS PRETEXTE DE RESTRICTIONS ALGÉRIENNES SUR SES ENTREPRISES ET SES PRODUITS

Quand la France joue la carte de la pression !

Par la voix de son porte-parole, Pascal Confavreux, le ministère français des Affaires étrangères a fait savoir que Paris allait demander à la Commission européenne d'examiner les conséquences du « non-respect par l'Algérie » de l'accord d'association signé avec l'Union européenne et entré en vigueur en 2005.


Ph : DR

Pascal Confavreux a déclaré, ce vendredi, lors d'une conférence de presse que « l'accord prévoit la possibilité de prendre des mesures appropriées en cas de non-respect des engagements », expliquant que Paris demanderait à la Commission d'examiner sans délai les conditions d'activation de ces mesures. Le prétexte : des restrictions viseraient les entreprises et les produits français sur le marché algérien. Une source diplomatique française citée par Reuters, et reprise par les médias, a indiqué que le dossier a également été évoqué le 6 novembre lors d'une réunion organisée par la direction générale du Trésor français avec des représentants de plusieurs secteurs industriels. En clair, la France demande à l'UE d'agir contre l'Algérie parce que les importateurs algériens, qu'ils soient opérateurs privés ou du secteur public, ont choisi d'autres partenaires commerciaux que les fournisseurs français. Il y a moins de deux mois, une étude de l'Institut Montaigne, qui se présente comme un espace de réflexion indépendant, collégial et responsable et comme un think tank de référence en France et en Europe, avait révélé que les tensions diplomatiques avec l'Algérie ont entraîné la faillite de 600 entreprises et environ 5 000 autres entreprises françaises étaient menacées d'un sort similaire, sachant qu'un tiers d'entre elles réalisent plus de 25 % de leur chiffre d'affaires sur le marché algérien. Il s'agit surtout d'entreprises qui exportent vers l'Algérie. L'étude a cité les exemples du groupe Michelin qui s'est retiré du marché algérien, de l'usine Renault d'Oran qui a fermé depuis 2020 ainsi que des exportations françaises de blé vers l'Algérie qui ont chuté de près de 90 %. Des entreprises françaises opérant en Algérie tentent de maintenir les partenariats économiques existants mais leur démarche est contrariée par le climat politique qui baigne les relations entre les deux pays et qui a été empoisonné par le comportement du pouvoir français et de l'extrême droite et une partie plus large de la classe politique française qui croit pouvoir gagner l'élection présidentielle de 2027 en utilisant la carte algérienne. La solution n'est pas dans l'intervention de l'UE dans les relations algéro-françaises mais dans la rectification par le pouvoir français de sa politique à l'égard de l'Algérie. Y a-t-il une voie pour les entreprises françaises de se sortir de cette impasse dans leurs relations avec le marché algérien ? La présidente de l'Association France-Algérie, Ségolène Royal, a montré cette voie. En effet, récemment, dans une interview exclusive de l'émission C Show, diffusée sur la chaîne internationale AL24News, elle faisait remarquer que l'Algérie est un grand pays de la région. "C'est l'entrée vers le continent africain. Donc, c'est urgentissime de rétablir de bonnes relations et, moi, je m'y emploierai ». Elle a rappelé où se situe l'intérêt de son pays : « nous entendre avec l'autre rive de la Méditerranée. Nous avons intérêt à nous entendre avec le Maghreb et au-delà avec l'Afrique. Elle a exprimé son souhait de voir « une France qui, demain, par sa diplomatie, n'interférera pas dans les conflits entre les uns et les autres, mais, au contraire, cherchera toujours à réconcilier les pays voisins ». « Nous avons, autour du bassin méditerranéen, des partenariats très intéressants sur la culture et sur l'éducation. Et donc, c'est ce projet-là que j'entends porter pour demain », a-t-elle soutenu. Elle a fait observer que « l'algérophobie est devenue une véritable stratégie électorale » pour certains acteurs politiques qui « continuent à remuer les relents néocoloniaux dans un contexte où les Français ont bien d'autres préoccupations ». Sur le plan bilatéral, la présidente de l'Association France-Algérie a réaffirmé, à cette occasion, son engagement à « rapprocher les liens entre les deux rives » et à « renouer des partenariats intelligents » entre les deux pays.

M'hamed Rebah

COP31

L'Algérie renforce ses concertations avec les partenaires internationaux sur le climat

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, poursuit ses rencontres bilatérales et multilatérales avec les représentants d'organisations internationales et de plusieurs pays partenaires et amis, en marge des travaux de la 31e Conférence des parties sur le climat (COP31), qui se tient à Antalya, en Turquie. Selon un communiqué du ministère, ces rencontres ont notamment réuni des représentants du Fonds vert pour le climat (FVC), du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), ainsi que des représentants de pays partenaires, dont la Finlande et l'Allemagne. Les discussions ont porté sur les moyens de renforcer la coopération et de développer les partenariats dans les domaines de l'adaptation aux changements climatiques, de la lutte contre leurs effets et de la protection de la biodiversité. Elles ont également permis d'aborder l'échange d'expertises et les possibilités de bénéficier des mécanismes internationaux de soutien et de financement, afin d'accompagner la mise en œuvre des programmes et stratégies nationaux dans ces domaines. Ces concertations s'inscrivent dans le cadre du renforcement de la coopération internationale et de l'intensification de la coordination avec les différents partenaires et organismes concernés, en vue de soutenir les efforts nationaux face aux défis climatiques, tout en préservant les ressources naturelles et la biodiversité.

Ania N.

ALGÉRIE - CANADA

Vers un renforcement du partenariat agricole et commercial

Le renforcement de la coopération bilatérale dans les secteurs de l'agriculture, du commerce, des forêts et de la pêche a été au centre d'une rencontre entre le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, et l'ambassadrice du Canada en Algérie, Robin Lynn Wettlaufer, a indiqué un communiqué de l'ambassade du Canada. Cette rencontre a permis aux deux parties d'examiner les moyens de consolider les priorités communes dans les domaines agricole et commercial, tout en explorant de nouvelles perspectives de partenariat dans les secteurs présentant un intérêt commun. Selon la même source, les échanges ont également constitué une occasion de réaffirmer la solidité des relations d'amitié historiques entre l'Algérie et le Canada, ainsi que leur engagement mutuel à approfondir la coopération bilatérale. Les deux parties ont notamment mis en avant les possibilités de développer les échanges et les partenariats dans les filières agricoles, forestières et halieutiques, dans une perspective de diversification et d'élargissement des domaines de coopération entre les deux pays.

Sarah O.

TRIBUNE

France – Algérie : de la tentative de réconciliation à la pression européenne

Alors que la France déploie des efforts pour parvenir à la signature d'un traité d'amitié avec le Maroc, premier accord de ce type avec un pays non européen et que l'activisme pro-marocain s'était également intensifié au Conseil de sécurité à l'occasion du vote sur le projet de résolution américain relatif au Sahara occidental, le président Macron se trouve confronté à deux orientations difficiles à concilier.

D'un côté, il cherche à amorcer une réconciliation avec Alger avant la fin de son mandat. De l'autre, il doit répondre aux pressions des milieux d'affaires français, qui dénoncent leur éviction progressive du marché algérien et réclament une intervention des autorités françaises.

Macron aurait discrètement envoyé son conseiller diplomatique à Alger, début novembre, pour tester la possibilité d'une réconciliation en vue d'une reprise du dialogue et d'une désescalade politique et commerciale. Paris cherchait-il aussi à régler le « différend » commercial bilatéralement avant de saisir Bruxelles ?

L'annonce, le 13 novembre, du porte-parole du Quai d'Orsay, d'une demande adressée à la Commission européenne soulève cette question. Cette initiative intervient après plus de deux années de dégradation des relations, provoquée notamment par le soutien français, en juillet 2024, au plan d'autonomie marocain sous souveraineté marocaine au Sahara occidental. Les tensions politiques et consulaires se sont doublées d'un recul des échanges commerciaux. Les exportations françaises vers l'Algérie ont diminué de 12 % en 2025, à 4,2 milliards d'euros, puis d'environ 12 % supplémentaires sur les huit premiers mois de 2026. Les « restrictions commerciales » attribuées de manière unilatérale à l'Algérie depuis fin juillet, auraient aggravé cette situation. La réunion organisée début novembre au ministère français de l'Économie avec les entreprises et les organisations professionnelles traduit l'inquiétude de Paris face à la perte substantielle de parts de marché.

La saisine de la Commission européenne prend toutefois une dimension particulière au regard des griefs algériens. L'Union européenne a déjà engagé un différend commercial avec l'Algérie, porté à l'arbitrage en juillet 2025 alors même que les consultations bilatérales n'étaient pas terminées. L'Algérie dénonce pour sa part les entraves européennes à ses exportations d'acier et réclame de nouveaux quotas qui tiennent compte de ses nouvelles capacités de production. L'Algérie reproche également à Bruxelles le blocage du Conseil d'association, qui ne s'est plus réuni depuis plusieurs années, alors qu'il constitue l'organe statutaire compétent pour examiner l'ensemble des questions relatives aux relations entre l'Algérie et l'Union européenne, y compris celles qui suscitent des divergences entre les deux parties. Cette crispation s'inscrit également dans un contexte de recul de l'influence française au Sahel et de retour en force de l'Algérie dans une région longtemps considérée comme relevant du pré carré français. La présence diplomatique et sécuritaire croissante d'Alger, notamment au Niger, nourrit l'amertume de Paris et ajoute une dimension régionale aux tensions bilatérales.

La concomitance entre la mission du conseiller diplomatique à Alger et l'annonce de la saisine européenne interroge enfin sur les résultats de la démarche présidentielle. Cette mission aurait-elle constitué une tentative de règlement bilatéral avant le recours à la pression européenne ? Une réponse défavorable d'Alger aurait-elle conduit Paris à changer de méthode ? En tout état de cause, la succession de ces initiatives révèle les contradictions de la politique française. Macron chercherait à transmettre à son successeur une relation moins dégradée avec l'Algérie, tandis que son gouvernement saisit Bruxelles pour défendre les intérêts économiques français, en avançant unilatéralement des griefs qui ne sont pas avérés.

Par Amar Belani
Ancien ambassadeur

DOUANES

Un centre opérationnel pour renforcer la surveillance et accélérer les interventions

Les mutations rapides de l'environnement économique et commercial, conjuguées à la diversification des méthodes de fraude et de contrebande et aux tentatives de porter atteinte à l'économie nationale, imposent aux Douanes de développer davantage leurs outils de travail et de renforcer leurs capacités de réaction.



Ph : DR

C'est ce qu'a souligné le directeur général des Douanes, le général-major Abdelhafid Bakhouche, à l'occasion de l'inauguration d'un nouveau centre opérationnel à Alger. Le responsable a insisté sur la nécessité de consolider les capacités de réponse rapide et efficace et d'ancrer une culture de travail anticipatif fondée sur la vigilance, la coordination et l'échange d'informations. Il a également rappelé que la création, début 2024, d'un service dédié à l'activité opérationnelle des Douanes avait constitué le noyau d'un dispositif intégré, appuyé par des centres opérationnels régionaux et locaux. Cette structure a progressivement évolué pour devenir le centre opérationnel inauguré aujourd'hui. Doté de moyens permettant le suivi en temps réel des différentes activités douanières et l'exploitation des données, ce nouveau centre vise à améliorer la prise de décision au sein de l'administration douanière, sur la base d'informations précises et actualisées. Selon le directeur général des Douanes, sa mission consiste notamment à collecter, 24 heures sur 24, les informations transmises par les centres opérationnels régionaux, à suivre l'activité des différents services et à élaborer des bulletins de renseignement ainsi que des rapports périodiques destinés aux hautes autorités. Il assure également la transmission immédiate de toute information urgente, afin de permettre un suivi des évolutions sur le terrain et une réaction dans les meilleurs délais. Cette structure aura également pour rôle d'orienter et de suivre l'activité des équipes opérationnelles, de manière à accélérer les interventions et à renforcer l'efficacité de la lutte contre les réseaux de contrebande et la criminalité organisée transfrontalière. Le responsable a, dans ce sens, souligné son importance dans la gestion des situations d'urgence et des interventions sur le terrain. Il a également mis en avant la capacité de ce nouvel outil à offrir une vision globale de la performance douanière et à garantir la transmission instantanée des informations, particulièrement celles présentant un caractère urgent, qualifiant cette réalisation d'étape qualitative dans la modernisation des services douaniers et le renforcement de leur état de préparation au service de la protection de l'économie nationale. À noter que la cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence du ministre des Finances, Mohamed Lamine Lebbou, du ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, du directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, ainsi que de représentants des différents corps de sécurité. Elle a coïncidé avec la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de Novembre. Cette réalisation s'inscrit dans les efforts de modernisation de l'institution douanière, de renforcement de ses capacités opérationnelles et de développement du système de contrôle, notamment à travers une circulation plus rapide de l'information et une amélioration de l'efficacité des interventions. Elle s'inscrit également dans la dynamique de numérisation et de modernisation des méthodes de gestion, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. En marge de la cérémonie, une vidéo consacrée à l'activité douanière et au nouveau centre a été projetée. L'application dédiée au suivi et à l'analyse de l'activité des équipes opérationnelles a également été présentée, avant une visite des différentes installations du centre et une présentation de son fonctionnement et de ses missions.

Ania N.

TRAVAUX PUBLICS

Djellaoui insiste sur le respect des délais et le suivi des chantiers

Le respect des délais de réalisation, le contrôle de la qualité des travaux et le suivi régulier des projets sur le terrain constituent les principales orientations adressées par le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, aux nouveaux directeurs des travaux publics de 13 wilayas. Lors d'une réunion de travail tenue hier matin, le ministre a également insisté sur l'entretien du réseau routier et autoroutier, ainsi que sur l'amélioration de la qualité du service public et la prise en charge des préoccupations des citoyens, a indiqué un communiqué du département ministériel. La rencontre a regroupé les directeurs des travaux publics d'Adrar, Béni Abbès, Boussâada, Blida, Aïn Oussera, Aïn Defla, Mascara, Nâama, Timimoun, Djelfa, El-Bayadh, Ouargla et Bouira, récemment promus et installés dans leurs fonctions par les walis, les 8 et 9 novembre derniers, en présence de cadres centraux du ministère. À l'ouverture de la réunion, Djellaoui a félicité les responsables concernés pour leur promotion et leur installation dans leurs nouvelles fonctions, tout en soulignant l'importance des responsabilités qui leur incombent dans la gestion des structures du secteur à l'échelle locale. Le ministre a, par ailleurs, réaffirmé la disponibilité de son département à accompagner ces nouveaux responsables dans l'accomplissement de leurs missions, notamment à travers le renforcement de la communication et de la coordination entre les directions de wilaya et les structures centrales, ainsi que l'échange d'expertises techniques et la conjugaison des efforts pour améliorer les performances du secteur et assurer une mise en œuvre efficace des programmes et projets. De leur côté, les directeurs concernés ont exprimé leur engagement à assumer leurs nouvelles responsabilités avec sérieux et sens du devoir, en veillant à l'application des orientations ministérielles, au suivi efficace des projets et à l'amélioration des performances des directions de wilaya. Pour rappel, le ministre avait procédé récemment à des nominations et promotions au niveau des directions des travaux publics dans 24 wilayas, portant sur la promotion de 13 cadres et la mutation de 11 directeurs vers d'autres wilayas.

Sarah O.

DÉVELOPPEMENT DE LA PÉTROCHIMIE

Objectif : réduire la facture d'importation

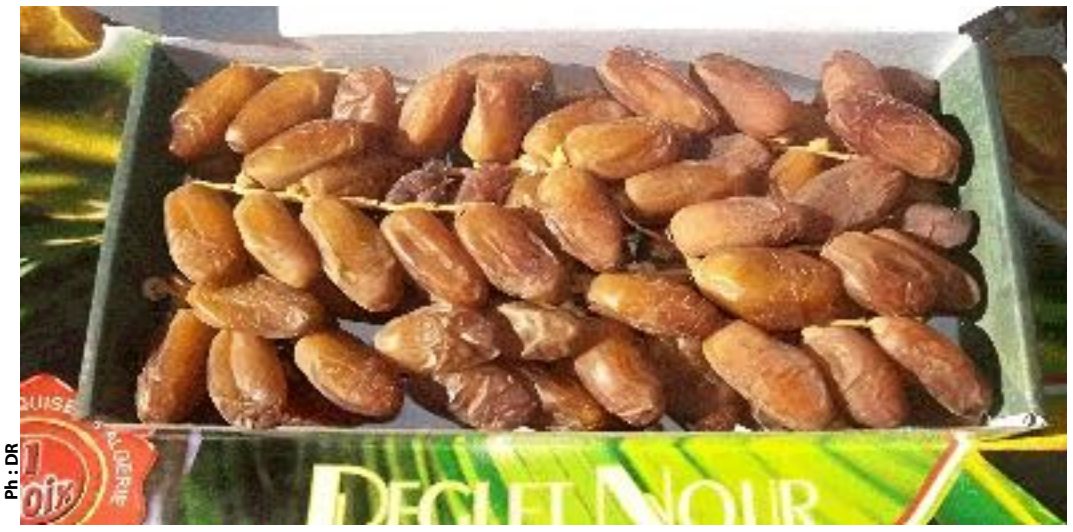
Une table ronde organisée par le Club Energy Dz les 30 et 31 octobre derniers, à Alger, a mis en évidence le programme d'investissement de Sonatrach dans la pétrochimie, dans une optique de valorisation de ses matières premières et avec l'ambition d'être un acteur majeur de l'industrialisation de l'Algérie. Le thème de la table ronde est explicite : la pétrochimie en Algérie : état des lieux, perspectives, enjeux, et conditions d'émergence d'une filière compétitive. Sonatrach détient, en propre, deux complexes pétrochimiques en activité, pour la production de méthanol et de polyéthylène. Son plan de développement vise la mise en place d'une industrie pétrochimique performante, à travers la valorisation, et la transformation des matières premières disponibles sur tous les segments de la chaîne d'hydrocarbures. L'effort d'investissement est prioritairement orienté vers les projets à forte création de valeur. Sonatrach est associée à l'exploitation de plusieurs complexes pétrochimiques en partenariat, pour la production principalement d'ammoniac, d'urée, d'hélium et d'azote. L'objectif de Sonatrach, selon les indications fournies sur son site, est d'accroître sa présence sur toute la chaîne de l'industrie pétrochimique avec pour objectif de concentrer les efforts sur des projets de traitement à forte valeur ajoutée comme le polypropylène, un intrant très demandé par les différentes branches industrielles. La même source fait savoir que les buts sont également de réduire la facture d'importation ; de se positionner sur le marché international des produits pétrochimiques ; de créer les conditions propices à une grande intégration de l'industrie nationale en encourageant la création de PME /PMI. Au cours de la table ronde organisée par le Club Energy Dz, la directrice de la planification, étude et performance à Sonatrach, Safia Ourari Drissi, a évoqué deux projets de Sonatrach. Il s'agit de l'usine de production de MTBE(Méthyl Tert-Butyl Ether) à Arzew (wilaya d'Oran)- confié en mai 2022 au groupement chinois CNTIC/LPEC- qui pourrait entrer en production dans quelques mois, et du complexe de polyéthylène de Skikda. Pour rappel, au début de cette année, dans un entretien à l'APS, à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la création de l'UGTA (24 février 1956) et de la nationalisation des hydrocarbures (24 février 1971), le président-directeur général du groupe, Noureddine Daoudi, a évoqué la démarche du groupe dans le domaine de la pétrochimie, suivant les orientations du Président Abdelmadjid Tebboune relatives à la nécessité de promouvoir la transformation en Algérie des ressources nationales. Il a affirmé qu'il s'agit, pour Sonatrach, "de passer d'un modèle dominé par l'amont vers un modèle intégré, où la pétrochimie devient un levier stratégique de souveraineté industrielle, de diversification économique et de création de valeur locale, tout en consolidant le rôle de l'Algérie comme acteur énergétique majeur à l'échelle régionale et euro-méditerranéenne". Il a expliqué que les projets conduits dans ce segment, auront un impact considérable sur l'économie nationale et constituent une opportunité pour attirer les investissements directs étrangers (IDE), de créer des emplois directs et indirects, et d'encourager les PME, notamment dans la transformation des matières plastiques, en plus d'être des vecteurs de valorisation des hydrocarbures, de satisfaction du marché national en produits pétrochimiques, actuellement importés. Le P-DG de Sonatrach a annoncé le lancement de plusieurs projets de "taille mondiale", et qui sont destinés à réduire les importations et atteindre l'autosuffisance. Parmi ces projets actuellement en phase de construction, réalisés en efforts propres par le groupe le complexe MTBE (Méthyl Tert-Butyl Ether) à Arzew, un additif, actuellement importé, utilisé dans la formulation de l'essence, le complexe LAB (Linéaire Alkylbenzène) à Skikda dont le produit est mis au service de l'industrie des détergents et des nettoyants, et le complexe STEP/PDH PP à Arzew, pour la production du polypropylène, a expliqué Noureddine Daoudi.

M. R.

QUALITÉ AGRICOLE

Cinq produits ciblés par un nouveau label national

Les cahiers des charges du futur label national agricole de qualité supérieure ont été finalisés pour cinq produits algériens : la viande rouge ovine, les dattes, le safran, l'huile d'olive et le couscous.



Ph : DR

Ce nouveau signe de qualité vise à renforcer la compétitivité des produits nationaux, notamment sur les marchés à l'exportation, tout en rapprochant progressivement leur certification des référentiels internationaux. Naïma Bouras, sous-directrice chargée de la labellisation au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a indiqué que les documents techniques ont été finalisés à l'issue d'ateliers organisés en septembre dernier à Alger, dans le cadre d'un jumelage institutionnel. Ces travaux ont permis d'examiner et de consolider les critères techniques et qualitatifs exigés pour l'obtention de ce label officiel. « La finalisation de ces documents représente une étape essentielle pour rendre opérationnels les signes de qualité», a-t-elle souligné. Ce nouveau dispositif viendra compléter le système national de labellisation, aux côtés des indications géographiques, qui attestent l'origine des produits, et de l'agriculture biologique. Il s'inscrit dans le cadre du Programme facilité d'appui aux priorités de partenariat Algérie-UE (FAPP), qui accompagne le renforcement du système national de qualité, d'accréditation et de certification.

LA DEGLET NOUR DE TOLGA À LA CONQUÊTE DES MARCHÉS INTERNATIONAUX

Parallèlement, l'Algérie œuvre à la protection et à la valorisation à l'étranger de deux produits de terroir déjà labellisés : la Deglet Nour de Tolga et la figue sèche de Beni Maouche.

Pour la Deglet Nour de Tolga, la démarche est menée dans le cadre de la coopération entre l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). Elle vise à assurer sa protection internationale et à accompagner sa commercialisation à travers SILAT, la plateforme commerciale de l'OMPI. L'objectif est de garantir que cette datte soit commercialisée en tant que produit algérien reconnu, bénéficiant d'une indication géographique nationale et protégé contre toute usurpation, dans l'attente de sa certification internationale officielle. Pour concrétiser cette démarche, le ministère de l'Agriculture devra engager une procédure administrative, en coordination avec les ministères des Affaires étrangères et de l'Industrie, en vue de l'adhésion de l'Algérie à l'Acte de Genève, qui prévoit une protection internationale des appellations d'origine et des indications géographiques.

Autre avancée concernant ce produit, la Deglet Nour a été reclassée dans le Codex Alimentarius, le code alimentaire mondial élaboré par la FAO et l'OMS. Elle n'est désormais plus considérée comme une datte sèche, mais comme une datte molle ou demi-molle, conformément à ses caractéristiques réelles. Selon Naïma Bouras, cette révision renforce sa protection juridique et sa valeur sur les marchés internationaux.

LA FIGUE SÈCHE DE BENI MAOUCHE RETENUE PAR LA FAO

De son côté, la figue sèche de Beni Maouche a été retenue par l'Algérie comme produit prioritaire dans le cadre du programme mondial OCOP (« Un pays, un produit prioritaire ») de la FAO. Cette initiative, déployée dans plus de 70 pays, vise à promouvoir des systèmes alimentaires durables à travers le développement de chaînes de valeur vertes, la réduction des intrants chimiques et la limitation des impacts environnementaux.

Des actions sont ainsi prévues pour améliorer la commercialisation internationale de cette figue, déjà labellisée au niveau national. Une coopération avec la Turquie se poursuit également, avec des formations au profit des acteurs concernés.

Ania N.

FILIÈRE DATTES

Les producteurs arabes en quête de partenariats dans la transformation

L'Union arabe des producteurs et des fabricants de dattes a appelé à renforcer la coopération et le partenariat entre les pays arabes dans les domaines de la production et de la transformation des dattes, en valorisant les atouts propres à chaque pays et en favorisant l'échange d'expertises scientifiques et techniques. Intervenant à Alger, en marge de la 4e édition du Salon international des dattes, le secrétaire général de l'Union, Ashraf Kamal ElFar, a souligné « la nécessité de concrétiser des projets conjoints dans le domaine de la transformation des dattes, proposant notamment la création d'une société arabe spécialisée dans la production de sucre de dattes et les industries agroalimentaires, dont le siège permanent serait établi en Algérie ». Cette proposition s'inscrit dans une démarche visant à optimiser l'exploitation des dattes et à renforcer leur utilisation dans les industries de transformation. Le sucre de dattes peut, selon l'intervenant, « être utilisé dans plusieurs secteurs des industries alimentaire et pharmaceutique ». M. ElFar a relevé que « les pays arabes importent d'importantes quantités de sucre liquide, alors qu'ils disposent d'un potentiel important en matière de production de dattes pouvant être valorisé pour fabriquer ce type de produit et développer les industries qui lui sont associées ».

Il a également salué la qualité des dattes algériennes, notamment la Deglet Nour, très prisée sur les marchés internationaux, soulignant « l'importance d'accroître les exportations algériennes à travers l'amélioration de la production, le développement de la transformation et la diversification des débouchés ». Cette orientation contribuerait, selon lui, à « renforcer la valeur économique de la filière, à diversifier les revenus de l'économie nationale et à améliorer les revenus des producteurs ».

TECHNOLOGIES MODERNES ET RECHERCHE AU SERVICE DE LA FILIÈRE

La rencontre a également permis de mettre en avant plusieurs techniques susceptibles de contribuer à la modernisation de la filière phoenicicole, notamment la culture in vitro, permettant d'accélérer la multiplication des palmiers-dattiers, ainsi que le recours aux drones pour la pollinisation. Les techniques de télédétection ont également été évoquées pour permettre une détection précoce des maladies et des ravageurs affectant les palmeraies.

Ces thématiques figurent parmi les principaux axes des conférences et ateliers scientifiques programmés dans le cadre du Salon. Organisée par la Chambre nationale d'agriculture (CNA), sous le patronage du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, la 4e édition du Salon international des dattes s'est déroulée du mercredi au samedi dernier au Palais des expositions des Pins maritimes, à Alger. Cette édition a réuni 234 exposants nationaux et étrangers, représentant notamment les producteurs, transformateurs, exportateurs, artisans, coopératives, organisations professionnelles, centres de recherche et organismes techniques.

Placée sous le slogan « Nos dattes, originalité et économie durable », la manifestation a constitué un espace d'échange d'expériences et d'expertises entre les différents acteurs de la filière, avec pour objectif de renforcer sa compétitivité, de promouvoir les dattes et leurs dérivés et de développer leur commercialisation sur les marchés internationaux.

L. Zeggane

RÉGULARISATION FISCALE VOLONTAIRE

Les conditions d'accès au dispositif et les cas d'exclusion précisés

La Direction générale des impôts (DGI) a publié, le 9 novembre dernier, une nouvelle note précisant les modalités d'application du dispositif exceptionnel de régularisation fiscale volontaire, prévu par l'article 93 de la Loi de finances 2026. Le document apporte notamment des clarifications sur la nature des fonds éligibles à l'impôt unique libératoire au taux de 8 %, les modalités de calcul de l'assiette fiscale ainsi que les situations exclues de cette mesure. Adressée aux directeurs régionaux et aux directeurs des impôts de wilaya, cette note précise que le dispositif concerne les fonds détenus par les contribuables, issus d'opérations qui n'ont jamais fait l'objet d'une déclaration fiscale. Il ne peut, en revanche, se substituer aux obligations déclaratives ordinaires. À ce titre, la plus-value résultant de la cession d'un bien immobilier en 2025, déclarée tardivement en 2026, ne peut bénéficier du taux exceptionnel de 8 % et demeure soumise au régime fiscal général. La DGI précise également que l'assiette de l'impôt est calculée sur la base du montant total des rehaussements des bases imposables figurant dans les rôles individuels émis au cours de l'année 2026. Les simples corrections comptables et certains ajustements ne donnant pas lieu à une augmentation de l'assiette en sont exclus. En revanche, les rehaussements de certaines taxes dont les taux sont inférieurs à 8 % sont intégrés dans le montant global soumis à la régularisation. Les droits et pénalités fixes restent, quant à eux, exigibles selon leurs montants initiaux. La note prévoit par ailleurs les conditions d'annulation des rôles individuels en cas de paiement intégral avant le 31 décembre 2026. Elle fixe également le seuil d'exclusion des entreprises à deux milliards de dinars de chiffre d'affaires déclaré au titre de 2025, tout en tenant compte des cas où certaines entreprises avaient déjà dépassé ce plafond au cours des années précédentes.

DES PRÉCISIONS QUI SUSCITENT DES INTERROGATIONS

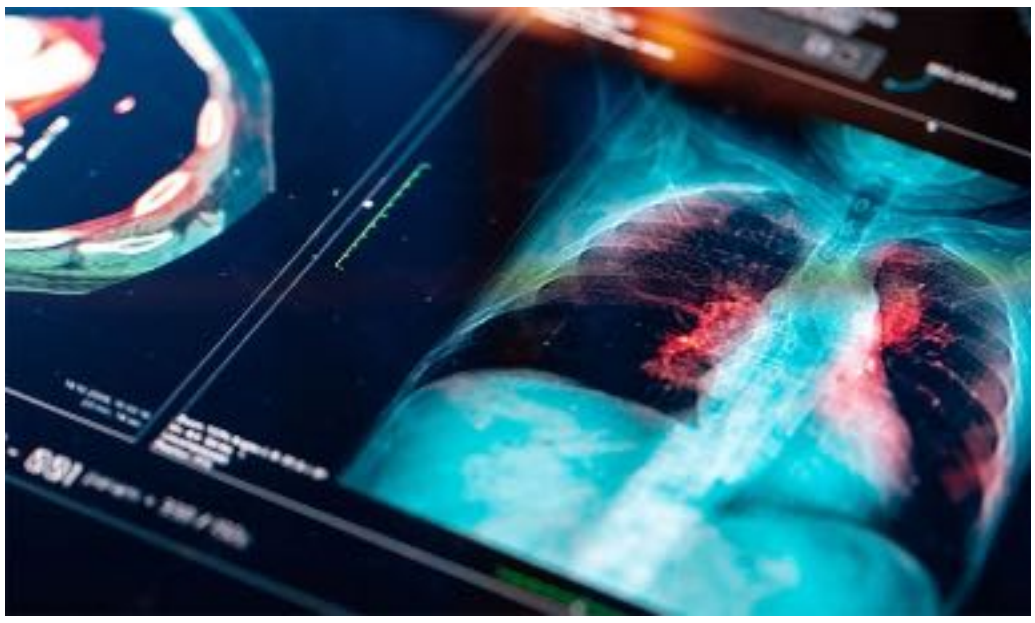
La publication de ces précisions et exceptions après le lancement du dispositif a suscité plusieurs réactions. Certains y voient une source d'inquiétude quant à la stabilité des conditions d'éligibilité et aux garanties offertes aux contribuables souhaitant régulariser leur situation. Des experts estiment toutefois que ces dispositions s'inscrivent dans la volonté des pouvoirs publics d'attirer les fonds circulant en dehors des circuits économiques officiels et de les intégrer dans le circuit financier formel, tout en répondant aux exigences de transparence financière, de lutte contre le blanchiment d'argent et de conformité aux règles pertinentes du Groupe d'action financière (GAFI). Ces restrictions ne signifient cependant pas un abandon de l'option de la régularisation volontaire. En effet, le projet de loi de finances 2027 prévoit, dans son article 149, une proposition de prolongation de ce dispositif. Celle-ci concerne les personnes physiques résidentes en Algérie, non immatriculées auprès de l'administration fiscale ou se trouvant dans une situation irrégulière vis-à-vis de celle-ci. Le texte proposé leur permettrait de régulariser leur situation au moyen d'une déclaration simplifiée déposée auprès du service des impôts du lieu de leur résidence habituelle. Les montants déclarés seraient soumis à un impôt unique libératoire au taux de 12 %, sans application de sanctions fiscales ni engagement de poursuites pénales, à l'exception des fonds liés au financement du terrorisme, à la corruption et à d'autres activités criminelles interdites. Le délai de souscription à ce dispositif serait ainsi prolongé jusqu'au 31 décembre 2027.

A. N.

CANCER DU POUMON

Les pneumologues appellent à renforcer la prévention et le dépistage précoce

Des experts en pneumologie ont appelé à renforcer les mesures de prévention et le dépistage précoce du cancer du poumon, à l'issue du Congrès international de pneumologie, clôturé hier samedi à Alger après deux jours de travaux consacrés notamment aux moyens d'améliorer la prévention, le diagnostic et la prise en charge des maladies respiratoires.



Ph : DR

Organisée sous le patronage du ministre de la Santé, cette manifestation scientifique a réuni des experts, médecins et chercheurs algériens et étrangers. Elle a coïncidé avec la tenue du 2e Congrès de la Ligue arabe des médecins pneumologues et du 4e Congrès national de la Société algérienne de pneumologie (SAP), avec la participation de représentants d'associations scientifiques arabes, européennes, américaines et africaines.

PRÈS DE 5 000 NOUVEAUX CAS CHAQUE ANNÉE

Dans une allocution lue en son nom par le chef de cabinet, Hadj Mati Khalil Réda, le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a indiqué qu' «environ 5 000 nouveaux cas de cancer du poumon sont enregistrés chaque année en Algérie, dont près de 90 % sont liés au tabagisme ». Il a souligné, à ce propos, l'importance de « renforcer la prévention et d'améliorer le diagnostic précoce et la prise en charge des patients », précisant que le ministère avait « validé sept consensus médicaux nationaux » portant sur plusieurs maladies respiratoires, notamment l'asthme, l'apnée obstructive du sommeil et l'hypertension artérielle pulmonaire. Ces consensus visent, selon le ministre, à unifier les méthodes de diagnostic, de traitement et de suivi et à améliorer la qualité des prestations de santé au sein des différents établissements hospitaliers. De son côté, le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), Kamel Sanhadji, a souligné « la nécessité de passer du traitement des maladies respiratoires après leur apparition à l'adoption de la prévention, du dépistage précoce et de la veille sanitaire ». Il a précisé que « la stratégie de l'Agence pour la période 2025-2030 repose sur l'anticipation des risques sanitaires et le renforcement des systèmes de veille et d'alerte précoce », insistant également sur « l'importance de la coordination entre les secteurs de la santé, de l'environnement et de la recherche, dans le cadre de l'approche « Une seule santé ». Cette approche, a-t-il expliqué, « repose sur l'interdépendance entre la santé humaine, animale et environnementale ». Il a, dans ce cadre, appelé à « réduire l'impact du tabagisme, de la pollution de l'air et des risques professionnels sur la santé respiratoire ».

VERS LA CRÉATION D'UNE LIGUE INTERNATIONALE

À cette occasion, le président de la SAP et recteur de l'Université des sciences de la santé, Merzak Ghernaout, a annoncé le lancement d'un projet de création d'une Ligue internationale de pneumologie, avec la participation d'organismes scientifiques de plusieurs pays. Il a également fait état de la reconduction de l'Algérie à la tête de la Ligue arabe des médecins pneumologues pour un troisième mandat. Ghernaout a indiqué que le congrès avait prévu plus de 250 posters scientifiques, ainsi que des ateliers et des conférences consacrés aux différentes maladies respiratoires. Il a également annoncé l'élaboration d'un plan d'action, en coordination avec le ministère de la Santé et l'Institut national de santé publique (INSP), visant à établir des statistiques précises sur la prévalence de ces maladies et les coûts de leur prise en charge. Pour sa part, le président du congrès, Hassen Cherkaski, a mis en avant l'importance de cette manifestation dans le renforcement de la coopération scientifique et l'échange d'expertises, soulignant que son programme accordait une attention particulière à la formation des médecins résidents et des jeunes chercheurs, ainsi qu'à l'adaptation aux dernières avancées en matière de diagnostic et de traitement des maladies thoraciques. Le congrès a également été marqué par l'organisation d'une exposition spécialisée, ainsi que par des cérémonies de signature d'accords et de remise de distinctions.

L. Zeggane

DESSALEMENT

Le PDG de Sonatrach inspecte le projet de la station d'El Marsa à Chlef

Le président-directeur général (PDG) du groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, accompagné d'une délégation de cadres dirigeants du groupe, a effectué, hier, une visite de terrain au site de réalisation du projet de la station de dessalement de l'eau de mer dans la commune d'El Marsa, dans la wilaya de Chlef, en présence du wali de Chlef, Brahim Ghmired. Selon un communiqué du groupe, « M. Nour Eddine Daoudi s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de réalisation du projet, et a reçu des explications techniques détaillées sur les différentes étapes de sa mise en œuvre, ainsi que sur les efforts déployés pour assurer le bon déroulement des travaux, conformément aux normes techniques en vigueur et au calendrier fixé ». À cette occasion, le PDG de Sonatrach a insisté sur « la nécessité d'assurer un suivi de terrain rigoureux et continu des différentes étapes de réalisation, de respecter les délais contractuels et de renforcer la coordination et la complémentarité entre les différentes entreprises intervenant dans le projet, de manière à accélérer le rythme des travaux et à garantir la concrétisation de ce projet stratégique conformément aux objectifs fixés ». Il convient de rappeler que, ce projet s'inscrit dans le cadre du deuxième programme complémentaire visant à renforcer la sécurité hydrique nationale. La station de dessalement de l'eau de mer d'El Marsa aura une capacité de production de 300 000 m3 par jour, ce qui permettra de renforcer les capacités d'alimentation en eau potable au profit des populations des wilayas de Chlef, Aïn Defla et Médéa, et de contribuer à l'amélioration du service public de l'eau et à la satisfaction des besoins croissants de ces régions. Cette visite s'inscrit dans le cadre du suivi régulier sur le terrain des projets du programme national visant à renforcer les capacités de production d'eau dessalée, et traduit l'engagement du groupe Sonatrach, à travers sa filiale l'Algérienne des eaux dessalées, à contribuer activement au renforcement de la sécurité hydrique nationale et à garantir la pérennité de l'approvisionnement en eau potable, en réponse aux besoins des citoyens et en soutien au développement économique et social.

L. Z.

À LA TÊTE DE LA LIGUE ARABE DES MALADIES RESPIRATOIRES

Le Pr Merzak Gharnaout reconduit pour un deuxième mandat

La Ligue arabe des maladies respiratoires (LAMR) vient de renouveler sa confiance au Pr Merzak Gharnaout pour un second mandat en qualité de président de la Ligue. La réélection du Pr Gharnaout est intervenue en marge de l'ouverture conjointe du 4ème Congrès de la Société Algérienne de Pneumologie et du 2ème Congrès de la Ligue arabe des médecins pneumologues qui se tiennent à l'hôtel Sheraton d'Alger. Pr Gharnaout avait déjà été élu président de la Ligue arabe des maladies respiratoires en novembre 2025, lors du 1er Congrès arabe des maladies respiratoires organisé en Algérie. Il préside aussi la Société Algérienne de Pneumologie (SAP) et est un acteur principal et actif dans le développement de la recherche clinique et de la formation médicale continue.

L. Z.

ENTREPRENEURIAT

Abdelkader Ould Slimane nommé à la tête de la NESDA

Le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a présidé au siège de la direction générale de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Nesda), la cérémonie d'installation d'Abdelkader Ould Slimane en qualité de chargé de la gestion de l'agence. Il succède à Bilal Achaacha, nommé directeur général du Fonds national d'investissement (FNI). Cette nomination s'inscrit dans le cadre de la poursuite du processus de gestion de l'agence et du renforcement de ses efforts en faveur de la promotion de l'entrepreneuriat et du soutien à l'initiative économique. Elle vise également à poursuivre le développement des mécanismes d'accompagnement des porteurs de projets et des micro-entreprises, ainsi que la réalisation des objectifs assignés à cet organisme.

Ania N.

PARTICIPATION AU SALON « SCIENCE TO BUSINESS EXPO 2027 »

Les inscriptions ouvertes jusqu'au 18 novembre

Les inscriptions au Salon des produits de la recherche, du développement et de l'innovation « Science to Business Expo 2027», sont ouvertes jusqu'au mercredi 18 novembre en cours, a annoncé la Commission nationale de coordination chargée du suivi de l'innovation, de l'entrepreneuriat universitaire et des interfaces. Prévu les 11, 12 et 13 janvier 2027 au Palais des expositions de la Safex, à Alger, ce salon invite les porteurs de projets innovants, les chercheurs, les responsables de start-up, les incubateurs universitaires ainsi que les différentes interfaces universitaires à participer à cet événement en inscrivant leurs produits, prototypes et services. Cette manifestation vise à permettre aux participants de présenter leurs innovations aux opérateurs économiques et aux partenaires potentiels, contribuant ainsi à renforcer les passerelles de coopération entre l'université et son environnement économique et social, ainsi qu'à valoriser les résultats de la recherche scientifique et à les transformer en produits et services à valeur ajoutée. La Commission a conclu en invitant les intéressés à effectuer leur inscription via le lien : https://communication.dgrsdt.dz/index.php/aps/forms/s/LGSBJBqEdgsEcCZwTL2QqqWY

L. Z.

MIGRATION ILLÉGALE

Un réseau démantelé et plus de 4 milliards saisis à Alger

Les services de la sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé un réseau criminel organisé soupçonné d'être impliqué dans l'organisation de traversées clandestines par voie maritime, avec l'arrestation de sept suspects et la saisie de biens dont la valeur dépasse quatre milliards de centimes, a indiqué un communiqué de la police d'Alger. L'opération a été menée par la brigade de la police judiciaire de la circonscription administrative de Dar El Beïda, sous la supervision du parquet territorialement compétent, à la suite de l'exploitation d'informations faisant état de l'activité d'un groupe d'individus impliqués dans l'organisation de traversées clandestines à l'aide d'embarcations et de moteurs marins, moyennant des sommes d'argent. Les investigations de terrain ont permis d'identifier les suspects et de procéder à l'arrestation de sept personnes, parmi lesquelles le principal suspect, soupçonné d'être le cerveau de ces opérations. L'intervention a également donné lieu à la saisie de cinq embarcations, trois moteurs marins, trois véhicules touristiques et 13 bidons d'essence. La valeur globale des biens saisis est estimée à plus de quatre milliards de centimes. À l'issue de l'enquête, les sept suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Rouiba. Ils sont poursuivis dans le cadre d'une procédure judiciaire portant notamment sur des soupçons de constitution d'une association de malfaiteurs, d'organisation de l'émigration clandestine dans le cadre d'un groupe criminel organisé, de trafic de migrants, de détention de substances psychotropes à des fins de vente et de blanchiment d'argent.

Sarah O.

50ÈME EUCOCO À MADRID

Vers un plus large front international de soutien au peuple sahraoui

Les travaux de la 50e Conférence de la Coordination européenne de solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO) se poursuivent dans la capitale espagnole, Madrid, avec la tenue de plusieurs ateliers consacrés aux dimensions politique, humanitaire et médiatique de la question sahraouie.


Ph : DR

Les discussions portent notamment sur le renforcement de la place de l'État sahraoui sur la scène internationale, la défense des ressources naturelles du Sahara occidental et la dénonciation des violations des droits de l'Homme dans les territoires occupés. Au deuxième jour de cette rencontre, les participants ont entamé les travaux de plusieurs ateliers thématiques visant à définir de nouvelles pistes d'action et à consolider les mécanismes de solidarité avec le peuple sahraoui dans sa lutte pour la liberté et l'indépendance. L'atelier consacré aux questions politiques et médiatiques, coprésidé par le Premier ministre sahraoui, Bouchraya Hamoudi Bayoun, le responsable chargé de l'Europe et des institutions de l'Union européenne, Mansour Omar, ainsi que le président de la Coordination européenne de solidarité avec le peuple sahraoui, Pierre Galand, a examiné les moyens de renforcer la visibilité de la République sahraouie et l'impact que les amis du peuple sahraoui peuvent avoir en accompagnant sa lutte pour l'autodétermination. Les participants ont également abordé les perspectives de consolidation de la présence politique et médiatique de la question sahraouie, ainsi que le développement des mécanismes de solidarité et de plaidoyer aux niveaux européen et international. Les débats ont notamment porté sur les évolutions récentes de la question sahraouie dans un contexte international marqué par de nouveaux bouleversements, ainsi que sur les répercussions de l'incapacité du Conseil de sécurité à renouveler le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO). Les participants ont également évoqué les conséquences de cette situation sur la paix et la stabilité dans la région. À l'issue de ses travaux, cet atelier devrait déboucher sur une feuille de route définissant les moyens d'influencer davantage les processus politiques et médiatiques, afin de renforcer la visibilité de la cause sahraouie et de contribuer à une solution juste et durable garantissant au peuple sahraoui son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance.

DÉNONCER LE PILLAGE DES RESSOURCES NATURELLES ET LES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS

De son côté, l'atelier consacré aux ressources naturelles et aux droits de l'Homme a placé au centre de ses travaux le pillage des richesses du Sahara occidental, les graves violations commises par l'occupant marocain contre les citoyens sahraouis dans les territoires occupés, ainsi que les crimes perpétrés contre des civils sans défense à la suite de la violation flagrante de l'accord de cessez-le-feu par le Maroc. Cette rencontre a réuni de nombreux militants des droits de l'Homme, juristes et journalistes venus de différents pays du monde. Elle a constitué une occasion de dénoncer les pratiques répressives de l'occupant marocain et de mettre en lumière des exactions qui se déroulent loin des regards de la communauté internationale.

Coprésidé par le conseiller du président de la République sahraouie chargé des ressources naturelles et des questions juridiques, Abi Bachraya El-Bachir, la représentante du Front Polisario en Suisse et auprès des organisations internationales à Genève, Nadjat Hendi, et Jesus Garay, cet atelier a également examiné les mécanismes juridiques et internationaux susceptibles de protéger les droits souverains du peuple sahraoui. Les discussions ont notamment porté sur l'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara occidental et les atteintes aux droits fondamentaux dans les territoires occupés. Les participants ont, dans ce cadre, prévu l'adoption d'une déclaration condamnant l'occupation marocaine, accompagnée d'un document détaillant ses violations.

Des témoignages de responsables d'associations de défense des droits humains et d'organisations juridiques, ainsi que de victimes de la répression, des arrestations arbitraires et des restrictions à la liberté d'expression et de manifestation, doivent également alimenter les travaux. Les entraves imposées aux journalistes et aux responsables politiques étrangers souhaitant accéder aux territoires occupés pour constater la réalité sur le terrain ont également été dénoncées.

SOUTENIR LA RÉSILIENCE DU PEUPLE SAHRAOUI ET CONSOLIDER LA PLACE DE SON ÉTAT

Un troisième atelier a été consacré au renforcement de la résilience du peuple sahraoui et à la consolidation de la place de la République sahraouie sur les scènes régionale et internationale. Les échanges ont porté sur les moyens de développer les actions de solidarité, notamment à travers la participation des institutions sahraouies aux programmes de coopération et de soutien humanitaire. Cette rencontre a réuni plusieurs responsables sahraouis des secteurs de la coopération et de l'aide humanitaire, ainsi que des amis du peuple sahraoui, parmi lesquels des dirigeants et représentants d'associations et de partis politiques européens et internationaux. Les participants ont insisté sur la nécessité de maintenir et de renforcer le soutien apporté aux réfugiés sahraouis, mettant en garde contre les appels visant à réduire l'aide humanitaire destinée à ces populations contraintes à l'exil à la suite de l'invasion marocaine de leur territoire. Ils ont rappelé que les réfugiés sahraouis attendent, depuis des décennies, de pouvoir exercer leur droit à la liberté et à l'indépendance, ainsi que de disposer librement des richesses de leur territoire.

À terme, ont-ils souligné, l'objectif est de permettre au peuple sahraoui de vivre dans la dignité et de subvenir à ses besoins sans dépendre de l'aide extérieure, celle-ci devant s'inscrire dans un cadre de coopération et de partenariat mutuellement bénéfique avec les peuples et les États du monde. La 50e Conférence de l'EUCOCO entend ainsi renforcer la mobilisation internationale autour de la question sahraouie, en articulant le plaidoyer politique, la défense des droits fondamentaux et le soutien humanitaire au peuple sahraoui.

M. Seghilani

SAHARA OCCIDENTAL

Les conséquences environnementales de l'occupation marocaine étalées à Antalya

L'Observatoire sahraoui des ressources naturelles et de la protection de l'environnement (SONREP) a pris part aux travaux de la 31e Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP31), organisée à Antalya, en Turquie, où il a attiré l'attention de la communauté internationale sur les conséquences environnementales de l'occupation du Sahara occidental et la vulnérabilité climatique des populations sahraouies.

À cette occasion, le SONREP a plaidé pour une prise en compte des droits fondamentaux des peuples dans les politiques climatiques internationales, notamment leur droit inaliénable à l'autodétermination et à la souveraineté permanente sur leurs ressources naturelles. Dans ses différentes interventions, l'Observatoire a souligné qu'aucune justice climatique ni transition écologique équitable ne pouvait être réalisée tant que se poursuivent l'occupation du territoire et l'exploitation de ses richesses naturelles sans le consentement libre et éclairé du peuple sahraoui. L'organisation a également présenté un état des lieux des menaces environnementales qui pèsent sur le Sahara occidental, mettant en évidence les atteintes aux droits humains et aux écosystèmes résultant des activités extractives non durables menées dans les territoires occupés. Elle a ainsi appelé à intégrer la dimension environnementale de la question sahraouie dans les débats et les engagements internationaux en matière de lutte contre les changements climatiques.

LES CAMPS DE RÉFUGIÉS FACE AUX DÉFIS CLIMATIQUES

Par ailleurs, le SONREP a attiré l'attention des participants sur la dégradation des conditions humanitaires et climatiques dans les camps de réfugiés sahraouis. L'Observatoire a notamment insisté sur les difficultés liées à la sécurité alimentaire, à l'accès à l'eau potable et à la nécessité de renforcer la résilience des populations face aux phénomènes climatiques extrêmes. À travers sa participation à cette conférence, le SONREP entend ainsi inscrire la question sahraouie parmi les enjeux de justice climatique, en soulignant le lien entre la protection de l'environnement, le respect des droits des peuples et leur maîtrise de leurs ressources naturelles.

M. S.

RÉUNIS À MADRID

Des parlementaires espagnols soutiennent l'autodétermination du peuple sahraoui

Réunis vendredi à Madrid, des parlementaires ont appelé la communauté internationale à soutenir le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, à travers l'organisation d'un référendum libre et régulier, conformément au droit international et aux résolutions des Nations unies. Dans une déclaration finale adoptée à l'issue de cette rencontre, organisée en prélude à la 50e édition de la Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO), tenue vendredi et samedi dans la capitale espagnole, les parlementaires ont exhorté l'ONU à assumer pleinement ses responsabilités dans l'achèvement du processus de décolonisation du Sahara occidental. Ils ont notamment insisté sur la nécessité de permettre au peuple sahraoui d'exercer ses droits légitimes à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux principes du droit international et aux résolutions pertinentes des Nations unies. Les signataires ont également mis en garde contre toute initiative susceptible d'aggraver l'instabilité dans la région, soulignant que le passage du temps ne saurait, en aucun cas, justifier la violation du droit international ni la remise en cause des droits fondamentaux du peuple sahraoui.

PRÉOCCUPATIONS CONCERNANT LES DROITS DE L'HOMME DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS

Par ailleurs, les parlementaires ont exprimé leur vive préoccupation face à la dégradation de la situation des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés. Ils ont, dans ce contexte, appelé le Maroc, occupant du Sahara occidental, à autoriser l'accès au territoire aux organisations et observateurs internationaux afin de leur permettre de constater la situation sur le terrain. Ils ont également réclamé la libération immédiate des prisonniers politiques sahraouis, dénonçant les entraves à l'exercice des libertés et des droits fondamentaux dans les territoires occupés. La déclaration finale a, en outre, interpellé le prochain gouvernement espagnol sur la responsabilité qui lui incombe dans le dossier sahraoui, au regard du statut de l'Espagne en tant que puissance administrante du Sahara occidental, tel que rappelé par les signataires. Réaffirmant le rôle essentiel de la diplomatie parlementaire dans la défense de la cause sahraouie, les participants ont exprimé leur soutien au Réseau interparlementaire pour le Sahara occidental (RIPSO), appelé à renforcer la mobilisation et la coordination des élus en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Enfin, ils ont exhorté les parlementaires du monde entier à inscrire dans leurs agendas des initiatives concrètes et des actions de solidarité visant à garantir au peuple sahraoui l'exercice effectif de ses droits légitimes à l'autodétermination et à l'indépendance.

M. S.

ORAN. OLYMPIADES AFRICAINES DES MÉTIERS

Les préparatifs touchent à leur fin

L'Algérie s'apprête à accueillir un événement continental majeur dédié à l'excellence et au savoir-faire. Du 16 au 19 novembre, la ville d'Oran sera le théâtre des Olympiades africaines des métiers, une compétition d'envergure réunissant près de 600 jeunes talents de tout le continent autour de 45 spécialités professionnelles, sous le haut patronage du président de la République.



Ph : DR

Centre des Conventions d'Oran

Le Centre des Conventions d'Oran vit actuellement au rythme des derniers ajustements. Selon Saâd Ferahtia, directeur de la planification et du développement au ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, les préparatifs ont atteint un stade très avancé, dépassant les 98 %. Tout est mis en œuvre de manière accélérée pour peaufiner les ultimes détails et garantir le succès de cette manifestation, afin de projeter une image à la hauteur des ambitions de l'Algérie.

Cet événement panafricain s'annonce exceptionnel par son ampleur. Pas moins de 582 concurrents, issus de 18 pays africains en plus de l'Algérie, sont attendus pour s'affronter et faire valoir leurs compétences, leurs connaissances artistiques et leur maîtrise technique. L'engouement prévu autour de cette compétition est tout aussi impressionnant, le ministère de tutelle estimant à plus de 40 000 le nombre de visiteurs attendus. Cette affluence massive sera encadrée par environ 400 bénévoles et bénéficiera de la couverture de 120 partenaires médiatiques.

Au-delà de la pure compétition, ces Olympiades constituent une opportunité précieuse pour la jeunesse africaine d'échanger ses expériences et de partager ses connaissances. En marge des épreuves pratiques, la dimension stratégique sera également à l'honneur avec l'organisation du Forum africain des politiques de compétences les 17 et 18 novembre. Réalisé en partenariat avec l'Union africaine, ce forum réunira plus de 30 délégations ministérielles, consolidant ainsi la position de ce rendez-vous oranais comme un véritable carrefour d'échanges pour l'avenir professionnel du continent.

KHENCHELA. CHECHAR

La station d'épuration réceptionnée "avant fin 2026"

La station d'épuration des eaux usées (STEP) en réalisation dans la commune de Chechar (Khenchela) sera réceptionnée "avant la fin de l'année en cours", a indiqué, jeudi, le directeur de l'Hydraulique, Rachid Benachour. Le responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que les travaux de réalisation de cet équipement, lancés en août 2023, ont atteint un taux d'avancement de 98 % ce qui permet d'envisager la livraison du projet avant la fin de l'année. M. Benachour a également indiqué que l'entreprise en charge de la réalisation de la STEP a lancé, au début du mois en cours, les essais techniques en même temps que la mise en place des ouvrages de répartition, des vannes et autres équipements nécessaires au fonctionnement de la station. Le directeur de l'Hydraulique a également fait savoir que la réalisation de la STEP de Chechar a nécessité un investissement public de 1,6 milliard de dinars, inscrit dans le cadre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya de Khenchela. Une fois mise en service, la station collectera quotidiennement 7.300 m3 d'eaux usées qui seront filtrés et traités pour être ensuite réparties selon des procédés techniques modernes, selon M. Benachour. Le projet comprend un siège administratif, une salle de contrôle, un laboratoire et des bureaux, ainsi que les infrastructures techniques nécessaires au traitement des eaux usées.

Celles-ci incluent notamment 8.500 mètres linéaires de canalisations de différents diamètres et quatre (4) stations de relevage destinées à acheminer et à traiter les eaux usées provenant des différentes cités résidentielles. La même source a souligné que cette STEP, dont les eaux traitées irrigueront les périmètres agricoles de la région, permettra également d'éliminer les risques de pollution des nappes phréatiques, de lutter contre les maladies à transmission hydriques et de préserver l'environnement.

NÂAMA. CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES

Une superficie de plus de 6 200 hectares ciblée

La campagne de labours-semailles de la saison agricole 2026-2027, lancée récemment dans la wilaya de Nâama, porte sur une superficie globale de plus de 6.200 hectares consacrée à la culture des différentes variétés de céréales, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya. La superficie ciblée se répartit entre plus de 4.150 hectares destinés à la culture du blé dur, du blé tendre et du triticale, et plus de 2.050 hectares réservés à la culture de l'orge, avec un rendement prévisionnel moyen estimé à environ 50 quintaux à l'hectare. Afin d'assurer le bon déroulement de cette campagne et d'atteindre les objectifs fixés, les services agricoles ont mobilisé différents moyens matériels et logistiques, notamment des tracteurs agricoles et des semoirs. Ils ont également assuré la disponibilité de plus de 3.500 quintaux de semences et de plus de 5.500 quintaux d'engrais, en vue d'accompagner les agriculteurs et de réunir les conditions nécessaires à la réussite de la campagne, selon la même source. Par ailleurs, un guichet unique a été ouvert au niveau de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), au chef-lieu de wilaya, ainsi que deux annexes dans les communes de Mécheria et d'Aïn Sefra. Cette démarche vise à rapprocher les services des agriculteurs et à les accompagner dans l'acquisition des semences, des engrais et des autres intrants nécessaires aux opérations de labours et de semailles, indique-t-on auprès de la CCLS. Dans le cadre du renforcement des capacités de stockage des céréales, quatre centres de stockage de proximité ont été mis en service dans la wilaya de Naâma au cours de l'année en cours, avec une capacité globale estimée à 200.000 quintaux. La réception de trois autres centres est également prévue, ce qui permettra de rapprocher les points de collecte des exploitations agricoles et d'améliorer les conditions de collecte et de stockage des récoltes.

SIDI BEL-ABBÈS. CASNOS

Journée d'information au profit des avocats

La Cour de justice de Sidi Bel-Abbès a abrité, jeudi, une journée d'information et de sensibilisation au profit des avocats, consacrée à la présentation des différents avantages et services numériques proposés par la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), en présence de cadres de la caisse, de membres de la famille judiciaire et de représentants de l'Ordre des avocats. Cette manifestation, organisée sous le slogan « Vos droits sociaux garantis en un clic... Régularisez votre situation facilement où que vous soyez », vise à rapprocher l'administration de ses affiliés et à faire connaître aux avocats les nouvelles facilités numériques leur permettant de régulariser leur situation à distance et de bénéficier des différentes prestations sociales sans avoir à se déplacer. La directrice de l'agence de wilaya de la CASNOS de Sidi Bel-Abbès, Amina Chafi, a indiqué que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la politique de numérisation et de modernisation du service public adoptée par la caisse, précisant que la plateforme numérique permet aux avocats de consulter leur situation, de s'acquitter de leurs cotisations annuelles dans des conditions de souplesse et de sécurité, ainsi que de bénéficier de la couverture sociale et des prestations de retraite. De son côté, le bâtonnier de l'Ordre des avocats de Sidi Bel-Abbès, Me Fayçal Benchinoun, a salué cette initiative d'information et de partenariat, estimant qu'elle traduit la volonté de la caisse d'accompagner les professionnels du secteur et de simplifier les procédures administratives à leur profit, leur permettant ainsi de se consacrer pleinement à l'exercice de leurs missions tout en préservant leurs droits sociaux. Cette journée a été marquée par des explications techniques et des démonstrations pratiques présentées par les cadres de l'agence sur les modalités d'accès au portail électronique et d'utilisation des différents services numériques disponibles, suivies d'un débat ouvert consacré aux préoccupations et aux interrogations des avocats participants.

PUB



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية البيض
دائرة عشاشة
بلدية عشاشة
إعـــــلان
طلب تسليم شهادة الحيازة العقارية
وفق الأمر رقم 75-58 المؤرخ في 26 سبتمبر 1975 المتضمن القانون المدني المعدل والمتمم
إن رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية عشاشة
يعلن للعموم أن السيد: [illegible]
المولود في: [illegible]
يقيم بـ: [illegible]
قد تقدم بطلب تسليم شهادة الحيازة العقارية عن القطعة الأرضية الكائنة بـ: [illegible]
وحدودها كالتالي:
- الشمال: ملكية [illegible]
- الجنوب: ملكية [illegible]
- الشرق: [illegible]
- الغرب: [illegible]
وعليه كل من يعترض على هذا الطلب أن يتقدم إلى [illegible] خلال شهرين ابتداء من تاريخ نشر هذا الإعلان في النشرة الرسمية.
أعـــــد هذا في: [illegible]



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية البيض
دائرة عشاشة
بلدية عشاشة
مصلحة التعمير و الشؤون العقارية
رقم: 013 / ت ش ع / 2026
وصل استلام التصريح بتقسيم الهيئة العقارية
طبقا لأحكام المادة 18 من القانون رقم: 90-29 المؤرخ في 01 ديسمبر 1990 المتعلق بالتهيئة والتعمير المعدل والمتمم بالقانون رقم: 04-05 المؤرخ في 14 أغسطس 2004،
وبناء على التصريح المقدم بتاريخ: 12 مارس 2026 من طرف السيد: [illegible]
بصفته: [illegible]
يشهد بما يلي:
- أن الجمعية الفلاحية [illegible] قد قامت بإيداع ملف التصريح بتقسيم قطعة أرضية تابعة لملكيتها الجماعية.
- أن التصريح يتعلق بتقسيم [illegible] قطعة أرضية.
- أن المساحة الإجمالية للقطعة الأرضية المعنية بالتقسيم هي: [illegible] هكتار.
- أن التقسيم يهدف إلى: [illegible]
- أن الملف يتضمن الوثائق التالية: [illegible]
- أن مصلحة التعمير و الشؤون العقارية لبلدية عشاشة قد تأكدت من مطابقة الملف الشكلية.
- أن هذا الوصل لا يعفي صاحب التصريح من الحصول على رخصة التجزئة أو رخصة البناء حسب الحالة.
- أن هذا الوصل لا يعفي صاحب التصريح من احترام [illegible]
- أن هذا الوصل لا يعفي صاحب التصريح من

GHARDAÏA. LA VALLÉE DU M'ZAB

Joyau millénaire et pôle incontournable du tourisme culturel en Algérie

La wilaya de Ghardaïa, qui a accueilli vendredi dernier une délégation américaine actuellement en visite d'amitié en Algérie, déploie un tableau de richesses et de potentialités touristiques et culturelles des plus singuliers, reflétant la spécificité et l'authenticité de la région, ce qui la prédispose à s'imposer comme un pôle majeur du tourisme culturel, patrimonial et écologique les plus en vue d'Algérie.


Ph: DR

A l'avant-garde de ces atouts, les ksour historiques de cette wilaya située à 600 km au Sud d'Alger, avec neuf (9) ksour, à savoir, Ghardaïa, Béni-Isguen, Mélika, Bounoura, El-Atteuf, Guerrara, Berriane, Daya Ben-Dahoua et Métlili. L'organisation des Nations-unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a inscrit en 1982 la pentapole composée des cinq ksour historiques de la vallée du M'zab au patrimoine mondial, en tant que modèle et source d'inspiration pour l'architecture contemporaine et l'urbanisme, en tant que bâti local, construit à base de matériaux authentiques, pleinement adaptés à l'environnement, depuis le début du premier millénaire. Véritable colonne vertébrale de l'attractivité de la région, il s'agit des ksour de Ghardaïa, Mélika, Béni-Isguen, Bounoura et El-Atteuf, fascinantes par leur harmonie urbaine et témoignage vivace d'une civilisation sédentaire et urbaine, dotée d'une culture originale qui a su préserver sa cohésion depuis sa fondation au XIe siècle, grâce à ses caractéristiques uniques. Les ksour et jardins oasiens de Ghardaïa incarnent le génie de l'homme local dans l'adaptation à l'environnement désertique et un modèle d'urbanisme durable, à travers un cadre urbain et social intégré, fondé sur la solidarité et le respect de la vie privée familiale. Le M'zab a, en effet, maintenu un mode de vie et des techniques de construction quasi-identiques des siècles durant, dictés autant par un contexte socioculturel spécifique que par la nécessité de s'adapter à son environnement. Il est essentiellement fondé sur des citadelles fortifiées entourées de remparts, autour desquels s'étendent des maisons traditionnelles construites en cercles concentriques jusqu'aux murailles. Chaque maison constitue une cellule cubique de type standard, illustrant une société égalitaire fondée sur le respect de la structure familiale, visant à préserver son intimité, l'équité de la distribution de la lumière et l'adaptation du bâtiment à la chaleur du désert, offrant au visiteur une expérience visuelle inégalée. Chacune de ces citadelles, entourée de remparts, est dominée par une mosquée dont le minaret faisait office de tour de guet. Les systèmes traditionnels de collecte de l'eau de pluie et de distribution vers des oasis et vergers, témoignent, quant à eux, de l'expérience héritée dans la gestion des ressources en eau, ce qui ajoute une dimension éducative et historique au voyage touristique. La découverte de Ghardaïa s'articule autour de trois (3) principaux circuits touristiques. Au cœur de l'expérience se trouve le circuit culturel et historique de la pentapole du Mzab. Ce parcours culturel se prolonge naturellement par le circuit saharien et thermal de Métlili, avant de s'ouvrir vers le circuit historique et thermal de Ghardaïa, permettant aux visiteurs de découvrir les diverses caractéristiques naturelles, historiques et culturelles de la région et conjuguer thermalisme et escapades dans les jardins verdoyants et les dunes dorées. La wilaya compte également huit (8) oasis touristiques, réparties sur ses ksour historiques, où chaque oasis constitue un espace naturel et patrimonial reflétant la spécificité de la vie oasienne, les modes d'exploitation des ressources en eau et d'adaptation à l'environnement désertique.

DES MONUMENTS ARCHITECTURAUX SINGULIERS

Parmi les monuments urbains modernes figure l'expérience du ksar écologique de Tafilelt, situé sur un plateau rocheux surplombant le ksar de Béni-Isguen, et qui comprend environ 1.050 habitations alliant l'originalité architecturale locale aux exigences de durabilité environnementale, grâce à l'adoption de matériaux de construction respectueux de l'environnement, à la préservation de la ressource hydrique, à l'exploitation de l'énergie solaire et à l'expansion des espaces verts. Les ksour millénaires de la région abritent également des espaces commerciaux traditionnels, tels que les marchés de Ghardaïa et Béni-Isguen, qui conservent à ce jour le mode de vente aux enchères publiques, connue localement sous le nom de "E-ddelala", considérée comme un précieux héritage de la vie économique et sociale d'antan. Cet héritage s'exprime avec éclat dans les savoir-faire artisanaux qui font la richesse touristique du Mzab et qui ne se limite guère aux éléments matériels, mais repose également sur un patrimoine culturel immatériel d'une vitalité exceptionnelle, transmis de génération en génération et célébrant des connaissances et gestes artisanaux séculaires. Au premier rang figure le tissage du célèbre tapis mozabite et de vêtements en laine, véritable langage codé fait de symboles et de couleurs naturelles, ainsi que la dinanderie, la poterie traditionnelle, le travail du cuir et de sous-produits du palmier dattier, reflétant l'identité de la région, sans oublier le patrimoine culinaire oasien constitué d'une gastronomie sublimant les produits de terroir tels que le couscous, le R'fis, la Maghlouga, ainsi que les boissons locales telles que Takerwayt, qui font partie de l'identité culturelle de la région. Le calendrier local est également rythmé par des évènements fédérateurs que ce soit les marchés traditionnels, mais aussi la fête nationale du tapis, ainsi que les mariages collectifs traditionnels qui dévoilent les chants, les danses folkloriques et les costumes d'apparat. Les ziâras, waâdas et le rituel de l'été et de l'automne (Aamar et Allaye) incarnent la dimension conviviale sociale et généreuse de ces rassemblements, contribuant ainsi à la préservation du patrimoine culturel et en enrichissent la transmission entre générations, offrant au touriste l'opportunité d'une immersion dans une culture vivante attachée à son authenticité. Ces éléments conjugués constituent un atout touristique et humain majeur pour le tourisme culturel et immersif, renforçant la position de la wilaya comme destination de choix pour les férus de tourisme culturel et patrimonial, mais aussi et surtout écologique, oasien, thermal, scientifique et académique. Elle attire autant les passionnés d'histoire, d'architecture et de traditions locales de l'intérieur du pays comme ceux de l'étranger. A mesure que se structurent ces offres d'accueil attractives respectueuses de son identité, la cité millénaire offre au touriste en quête d'authenticité et de tranquillité, un livre ouvert qui raconte l'histoire d'une civilisation et d'une beauté intemporelle, enracinée dans le sud algérien, constituant une destination algérienne incontournable sur l'échiquier touristique mondial.

ANNABA. BERRAHAL

Mise en service « début 2027 » d'un silo de stockage de céréales

Un silo de stockage de céréales, en cours de construction dans la commune de Berrahal (Annaba) entrera en service « début 2027 », a indiqué la directrice des services agricoles (DSA), Amira Chanez Zaidi. La même responsable a précisé que ce projet, qui renforcera les capacités de stockage de la wilaya au moyen d'un million de quintaux, s'inscrit dans le cadre du programme national visant à renforcer les structures de stockage des céréales et à améliorer les capacités des wilayas à absorber la production locale. La DSA a souligné que cet équipement contribuera à « renforcer le système local de stockage des céréales, en offrant une capacité de stockage accrue à même de gérer les quantités produites et de garantir leur stockage dans des conditions appropriées ».

SOUK-AHRAS. COMMUNE DE HANANCHA

Remise en service de la station d'épuration

La station d'épuration des eaux usées (STEP) de la commune de Hanancha (Souk Ahras) vient d'être remise en service après l'achèvement des travaux de réaménagement et d'extension, a-t-on appris auprès de la direction de l'hydraulique. Le chef du service de l'assainissement, Mohamed Gabsi à la même direction, a précisé à l'APS que ce projet, doté d'un budget de 410 millions de dinars puisé des programmes sectoriels décentralisés, est destiné principalement à protéger les eaux du barrage d'Ain Dalia contre la pollution et à prévenir les maladies à transmission hydriques (MTH). Les eaux de cette STEP, d'une capacité de traitement de 1.000 m3/jour, seront dirigées vers l'irrigation de plus de 100 hectares de terres agricoles dans la commune de Hanancha, selon la même source qui a ajouté que l'agence de Souk Ahras de l'Office national de l'assainissement (ONA) sera chargée de la gestion de cet équipement qui s'ajoute aux deux structures similaires opérationnelles dans les communes de Souk Ahras et Sedrata.

MASCARA. CANAL D'ADDUCTION PRINCIPAL DU SYSTÈME "MAO"

Vaste campagne de réparation des fuites d'eau

Une vaste campagne de réparation des fuites d'eau enregistrées au niveau du canal d'adduction principal du système de transfert Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), qui alimente le couloir de Sig, a été lancée vendredi dans la wilaya de Mascara, a indiqué l'unité de l'Algérienne des Eaux (ADE) dans un communiqué. Cette opération, supervisée par l'unité de wilaya de l'Algérienne des Eaux, se déroule avec la participation de plus de 40 agents répartis en neuf équipes techniques, a indiqué la même source. Cette campagne, qui s'étalera sur quatre jours, comprend des travaux de réparation de fuites d'eau majeures sur le canal d'adduction principal du système de transfert "MAO", qui assure l'alimentation du couloir de Sig, comportant les communes de Sig, Allaimia, Ras El Ain Amrouche, Oggaz et Bouhenni. Le programme de cette opération prévoit également le remplacement d'une vanne d'eau de 200 mm de diamètre sur le même canal d'adduction, selon la même source. Cette campagne vise à améliorer l'approvisionnement en eau potable dans les communes du couloir de Sig, à réduire les perturbations enregistrées dans l'approvisionnement, ainsi qu'à préserver cette ressource vitale contre le gaspillage. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme établi par l'unité de l'ADE, qui comprend l'organisation de campagnes périodiques de réparation des fuites sur les canaux d'adduction principaux du système de transfert "MAO" à travers les couloirs de Mascara, Mohammadia et Sig, en plus des interventions pour réparer les réseaux de distribution d'eau potable à l'intérieur des agglomérations urbaines, a souligné le même communiqué. Par ailleurs, l'unité de wilaya de l'Algérienne des Eaux a programmé le lancement, dans les prochains jours, d'une vaste campagne de réparation des fuites d'eau au niveau des réseaux de distribution d'eau potable urbains à travers les différentes communes de la wilaya. Cela s'inscrit dans le cadre de ses efforts visant à améliorer l'approvisionnement en cette ressource vitale dans la région et à récupérer des quantités importantes d'eau, a-t-on conclu de même source.

SPORT

ÉQUIPE NATIONALE

Pourquoi Hemdani a-t-il écarté Luca Zidane ?

L'absence de Luca Zidane dans la liste des gardiens retenus par le sélectionneur de l'équipe nationale algérienne, Brahim Hemdani, suscite des interrogations. Alors que le portier, fils de la légende Zinédine Zidane, n'est plus concerné par la suspension qui lui avait été infligée par la Confédération africaine de football (CAF), il ne figure pourtant pas parmi les trois gardiens convoqués pour la double confrontation contre le Togo.



Phs : DR

Plus surprenant encore, Luca Zidane n'a même pas été retenu pour remplacer Abdelatif Ramdane, contraint de déclarer forfait à la dernière minute à la suite du décès de son père. Une décision qui laisse penser que son absence ne relève pas uniquement d'une question de disponibilité, mais répond également à des considérations sportives.

Selon les éléments avancés pour expliquer ce choix, Hemdani ne comptait pas faire de Luca Zidane son gardien titulaire lors des deux rencontres face au Togo. Le sélectionneur aurait ainsi préféré le laisser à la disposition de son club, Leganés, afin qu'il puisse profiter de la trêve internationale pour tenter de récupérer sa place dans la hiérarchie des gardiens de l'équipe espagnole.

En effet, la formation andalouse doit disputer deux rencontres durant cette période, offrant au portier algérien une occasion de retrouver du temps de jeu et de relancer sa situation en club. À l'inverse, une convocation avec les Verts aurait pu le conduire à passer le rassemblement sur le banc, puisque tout indique que Melvin Mastil devrait être privilégié pour les deux rendez-vous contre le Togo, dont le premier a été disputé hier soir.

Au-delà de cette explication sportive, la situation de Luca Zidane en sélection mérite également attention. Depuis son arrivée chez les Verts, le gardien peine à convaincre une partie du public algérien. Ses prestations lors de deux grandes compétitions, la CAN 2025 et la Coupe du monde 2026, n'ont pas suffi à lui permettre de s'imposer comme un élément incontestable dans les cages algériennes.

Cette mise à l'écart constitue donc un nouveau tournant dans son parcours international. Elle traduit aussi la volonté du staff technique de maintenir une concurrence entre les gardiens et de privilégier, à chaque rassemblement, les joueurs offrant les meilleures garanties sportives.

Pour Luca Zidane, l'enjeu est désormais clair : retrouver du temps de jeu avec Leganés, enchaîner les bonnes performances et démontrer qu'il peut prétendre à nouveau à une place de premier choix chez les Verts. Son nom et son héritage familial ne suffiront pas : seule la régularité sur le terrain pourra lui permettre de regagner la confiance du staff et des supporters.

Hakim S.

U17, U20, U23

L'inquiétante série noire des sélections nationales

La défaite de la sélection nationale B des moins de 17 ans face à la Tunisie (1-4), vendredi, lors de la deuxième journée du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), vient rappeler les difficultés persistantes du football algérien dans la formation et la préparation de ses jeunes talents. Un revers d'autant plus préoccupant qu'il intervient après une victoire prometteuse contre le Maroc (1-0), qui avait suscité quelques espoirs.



Pourtant, les hommes de Karim Ziani avaient bien entamé leur rencontre face au pays hôte. Après avoir ouvert le score par Yacine Abed à la 22e minute, les jeunes Algériens ont rejoint les vestiaires sur un score de parité (1-1). Mais au retour des vestiaires, ils ont complètement perdu pied, encaissant trois nouveaux buts sans parvenir à réagir. Une déroute qui soulève des interrogations sur la solidité mentale du groupe, sa capacité à gérer les moments difficiles et les choix tactiques de son encadrement.Certes, une défaite ne suffit pas à condamner un projet sportif. Mais ce revers s'inscrit dans une série de résultats inquiétants qui méritent une véritable réflexion. Il y a quelques semaines, la sélection nationale des moins de 20 ans avait déjà quitté le tournoi de l'UNAF sans parvenir à atteindre ses objectifs. À cela s'ajoute la défaite surprise des moins de 23 ans, dimanche dernier, face à l'Eswatini (2-1), en match aller des éliminatoires de leur catégorie. Trois catégories différentes, mais un même constat : les sélections nationales de jeunes peinent à afficher une régularité et une maîtrise dignes des ambitions affichées. La question dépasse donc le simple résultat d'une rencontre. Elle concerne la qualité du travail de formation, la continuité des projets techniques, la préparation psychologique des joueurs et la capacité à construire des équipes compétitives dans la durée. Les changements d'entraîneurs et les résultats ponctuels ne peuvent constituer à eux seuls une politique de formation cohérente. Pour les U17 de Karim Ziani, l'heure est désormais à la réaction. Battre l'Égypte lundi devient impératif pour espérer décrocher une qualification à la CAN 2027, prévue au Maroc. Mais au-delà de cette échéance, c'est toute la stratégie de développement des jeunes sélections qui mérite d'être réexaminée.

Car accumuler les désillusions dans les différentes catégories d'âge ne peut être considéré comme une simple succession de contre-performances. C'est un signal d'alarme que les responsables du football national ne devraient plus ignorer.

H. S.

SALAIRE DOUBLÉ ET PRIME XXL

Maza va prolonger son contrat avec le Bayer

Très convoité sur le marché des transferts, la pépite algérienne Ibrahim Maza a finalement fait le choix de la stabilité. Le milieu de 20 ans s'apprête à prolonger son contrat avec le Bayer Leverkusen jusqu'en 2031. Une opération stratégique majeure pour le club allemand qui, en offrant un pont d'or à son prodige et en écartant toute clause libératoire, repousse les avances des géants européens comme le PSG ou Arsenal tout en blindant son avenir.



Ph : DR

Dans une démarche stratégique visant à protéger son talent et à s'assurer une position de force pour de futures négociations, la direction du Bayer Leverkusen a trouvé un accord définitif avec l'international algérien pour étendre son bail jusqu'à l'été 2031. Cette prolongation vient récompenser les prestations exceptionnelles du joueur de 20 ans depuis le début de la saison. En effet, il s'est déjà montré décisif à huit reprises (4 buts et 4 passes décisives) en 14 apparitions toutes compétitions confondues.

Le nom de Maza a circulé avec insistance ces dernières semaines sur les tablettes de géants européens tels que le Paris Saint-Germain, Arsenal, Manchester City ou encore l'Atlético de Madrid. Toutefois, le récent retrait du club parisien dans ce dossier, combiné au plan bien ficelé de la direction de Leverkusen pour conserver son joyau, a poussé le joueur à privilégier la stabilité au sein du championnat allemand.

Selon les informations du quotidien allemand "Bild", ce nouveau contrat s'accompagne d'une belle revalorisation. Le salaire annuel d'Ibrahim Maza passera ainsi de 2,5 millions à 4 millions d'euros, auquel s'ajoute une prime à la signature de 4 millions d'euros.

Fait marquant de cet accord : il ne comporte aucune clause libératoire. Ce choix délibéré offre au club allemand un contrôle total sur d'éventuelles futures tractations, lui garantissant d'en tirer le meilleur prix possible sans être limité par une somme fixée à l'avance. L'officialisation de cette signature est attendue avant la fin de l'année, permettant à Maza de poursuivre sereinement son ascension avec le champion d'Allemagne.

MALGRÉ SON FORFAIT FACE AU TOGO

Amin Chiakha est déjà prêt pour son retour avec Rosenborg

Bien qu'il ait dû renoncer aux deux prochaines rencontres de l'équipe nationale algérienne pour cause de blessure, l'attaquant de 20 ans devrait très vite retrouver les terrains. Son club norvégien s'est montré rassurant, et son entraîneur espère pouvoir compter sur lui dès la fin de la trêve internationale. L'international algérien a regagné la Norvège vendredi dernier après la confirmation de son indisponibilité pour la double confrontation des Verts contre le Togo. Dès son arrivée, le staff de Rosenborg a tenu à dissiper les inquiétudes. Le club a précisé qu'il s'agissait d'une blessure mineure qui, si elle le prive de la sélection nationale cette fois-ci, ne remet pas en cause la suite de sa saison.

L'entraîneur de l'équipe, Freyr Alexandersson, a d'ailleurs affiché un grand optimisme face à la presse. Il a déclaré s'attendre à ce que son buteur soit déclaré apte pour affronter Aalesund, un match prévu le dimanche 22 novembre prochain. Cette rencontre marquera la reprise du championnat après la fenêtre internationale, alors qu'il ne reste plus que quatre journées avant la clôture de la saison norvégienne.

Ce retour rapide est d'autant plus crucial pour Amin Chiakha que la course au titre de meilleur buteur de la ligue est totalement relancée. À la suite d'un impressionnant triplé lors de la dernière journée, l'attaquant de Viking, Peter Christiansen, l'a rejoint au sommet du classement. Les deux concurrents totalisent désormais 18 réalisations chacun, promettant un duel haletant pour la première place.

SUPERCOUPE DE LA CAF

L'USM Alger exhibe son trophée à travers les grandes artères de la capitale

L'USM Alger a paradé vendredi soir à travers plusieurs grandes artères de la capitale, pour exhiber le trophée de la Supercoupe d'Afrique, remporté dimanche dernier à Pretoria, face aux Sud-africains du Mamelodi Sundowns (3-1). A bord d'un bus à impériale, affrété par l'ETUSA, aux couleurs de l'USMA, les héros de Soustara ont sillonné les grands artères et rues de la capitale, offrant à leurs supporters une parade haute en couleur pour célébrer leur sacre africain. Il était environ 18h30 lorsque le bus usmiste, a pris son départ aux abords du stade du 5-Juillet. A l'étage supérieur, joueurs et membres du staff, entourés de leurs dirigeants, saluaient une foule de plus en plus nombreuse. Le rouge et le noir dominaient le paysage, des drapeaux flottaient aux balcons, tandis que les écharpes brandies dessinaient, au fil du parcours, une immense fresque aux couleurs du club algérois. De Chevalley à El-Biar, en passant par le boulevard Colonel Bougara, la place Audin et la Grande Poste, la caravane avançait au rythme des chants et des klaxons. Derrière le bus, des dizaines de véhicules formaient un interminable cortège, tandis que sur les trottoirs, les supporters, toutes générations confondues, attendaient patiemment le passage de leurs idoles. Les téléphones portables étaient braqués vers le ciel pour immortaliser ces instants, comme si chacun voulait conserver un morceau de cette soirée particulière. Car ce trophée, remporté dimanche dernier à Pretoria face au Mamelodi Sundowns, n'est pas seulement une récompense sportive. Il symbolise la capacité de l'USM Alger à inscrire son nom au sommet du football africain et à faire rayonner, une nouvelle fois, le football algérien sur la scène continentale. En dominant les Sud-Africains, vainqueurs de la dernière édition de la Ligue des champions, les Usmistes ont signé une performance de prestige, ajoutant une nouvelle ligne à leur riche palmarès continental. Une quatrième consécration africaine qui vient rappeler la place particulière occupée par le club dans l'histoire du football national. Une délégation officielle s'était rendue au salon d'honneur de l'aéroport international Houari-Boumediene pour accueillir les champions à leur retour au pays, sous la conduite du président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mohamed Amine Mesloug, accompagné du secrétaire général Mourad Boussafer, de dirigeants de l'USMA et de représentants du groupe Serport, propriétaire du club.

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR)

La JSS et l'USMK se neutralisent

La JS Saoura a été tenue en échec par l'USM Khenchela 1-1 (mi-temps : 1-1), vendredi au stade du 20-août 1955 de Béchar, dans le cadre de la mise à jour de la 2e journée du championnat de Ligue 1 "Mobilis" de football. Les Saouristes ont ouvert le score dès la 9e minute de jeu grâce à Khaled Allaoui, avant que l'USMK n'égalise peu avant la pause par Nacer Benzid (45'+1). La formation de Béchar échoue à aligner un deuxième succès de rang, après avoir débloqué son compteur de victoires dimanche dernier, à domicile, face au CS Constantine (1-0). De son côté, l'USMK continue du broyer du noir, et enchaîne un cinquième match sans victoire. Au classement, la JSS grimpe à la 12e place au tableau, à égalité de point avec son adversaire du jour et le CS Constantine, avec 7 unités chacun.

LIGUE 2 AMATEUR

La 10e journée programmée les 20 et 21 novembre

La 10e journée de la Ligue 2 algérienne de football se déroulera les 20 et 21 novembre, selon le programme dévoilé vendredi par la Ligue nationale de football amateur (LNFA), organisatrice de la compétition. La 10e journée débutera avec les rencontres du groupe Centre-Ouest, prévues vendredi 20 novembre à 14h00, alors que les matchs du groupe Centre-Est s'étaleront sur deux jours, l'opposition entre le CA Batna et la JSM Skikda étant programmée vendredi (15h00). A l'issue des neuf premières journées, le groupe Centre-Ouest est dominé par le GC Mascara et l'USM Blida, avec 21 points chacun, devant le RC Kouba (19 pts). Dans le groupe Centre-Est, le MSP Batna, la JS Azazga et le MO Bejaia occupent conjointement la première place avec 17 points, devant la JSM Skikda et l'USM Annaba (15 pts chacun).

QUALIFICATIONS CAN-2027

La Libye enfonce une Tunisie en perdition

Après une Coupe du Monde 2026 catastrophique, l'équipe nationale tunisienne continue de s'enfoncer dans la crise. Battus à domicile par la Libye (0-2) lors des éliminatoires de la CAN 2027, les Aigles de Carthage pointent désormais à la dernière place de leur groupe. Une situation alarmante qui met en lumière les maux profonds du football tunisien et menace une participation historique à la compétition continentale.

La chute semble interminable pour le football tunisien. Quelques mois seulement après le fiasco retentissant du Mondial 2026, la Tunisie ne parvient toujours pas à redresser la barre. Vendredi dernier, au stade Taïeb-Mhiri de Sfax, les hommes de Moïne Chaâbani ont essuyé un nouveau revers cinglant en s'inclinant 2 à 0 face à la Libye pour le compte de la troisième journée des qualifications à la CAN 2027. Ce résultat plonge la sélection à la dernière place de son groupe, sans avoir remporté le moindre match depuis le début de la campagne.

Le spectre d'une non-qualification à la Coupe d'Afrique des Nations devient de plus en plus réel. Pour retrouver trace d'une édition sans les Aigles de Carthage, il faut remonter à 1992, la Tunisie détenant depuis le record de participations consécutives. Cette désillusion sportive illustre l'instabilité chronique qui ronge le football tunisien depuis plusieurs années : une succession de sélectionneurs, des crises à la tête de la fédération, et un renouvellement de génération particulièrement laborieux.

Face à cette impasse, le sélectionneur Moïne Chaâbani a dressé un constat lucide et inquiétant à l'issue de la rencontre. S'il a tenu à remercier le public de Sfax pour son accueil chaleureux, il a mis en avant un manque cruel de soutien interne. Arrivé avec la volonté d'aider son pays dans une période charnière, l'entraîneur a regretté que les conditions ne soient pas réunies, pointant du doigt l'absence d'union sacrée entre la direction, le staff, les joueurs et les composantes sportives du pays. Selon le technicien, le climat général pesant et l'absence de visibilité rendent aujourd'hui l'obtention de résultats positifs extrêmement difficile. Pour éviter une absence à la prochaine CAN – qui s'apparenterait au plus grand échec de son histoire récente après le naufrage mondialiste – la fédération tunisienne se retrouve dos au mur et va devoir trouver des solutions structurelles pour enrayer cette spirale infernale.

ÉGYPTE

Salah devient le meilleur buteur de l'histoire des Pharaons

Mohamed Salah a une nouvelle fois marqué l'histoire du football lors de la large victoire de l'Égypte contre le Malawi (5-0) dans le cadre des éliminatoires pour la CAN 2027. L'ancien attaquant de Liverpool s'est illustré en fin de rencontre en inscrivant un doublé mémorable : un but de la tête à la 84e minute, suivi d'une panenka audacieuse sur penalty dans le temps additionnel. Ces deux réalisations portent son total à 70 buts en sélection, lui permettant de dépasser le record de 69 buts détenu par Hossam Hassan pour devenir officiellement le meilleur buteur de l'histoire de l'équipe nationale égyptienne.

À 34 ans, cette performance exceptionnelle installe également le capitaine égyptien sur le podium des meilleurs buteurs de l'histoire des sélections africaines. Avec ses 70 unités, il s'empare de la troisième place à l'échelle continentale, se positionnant derrière le Zambien Godfrey Chitalu (79 buts) et le Malawien Kinnah Phiri (71 buts). Au-delà de ce retentissant exploit individuel, la soirée a été parfaite sur le plan collectif pour des Pharaons invincibles en défense, qui en profitent pour conforter la première place de leur groupe de qualification.

ALORS QUE LES NAGEURS ALGÉRIENS NE SERONT PAS PRÉSENTS AU CHAMPIONNAT ARABE

Ilès ambitionne d'organiser une étape de la Coupe du monde en Algérie



Le nouveau président de la Fédération algérienne des sports aquatiques (FASA), Salim Iles, affiche de grandes ambitions pour l'avenir de la natation nationale. Parmi ses principaux objectifs figure l'organisation, en Algérie, d'une étape de la Coupe du monde de natation, une perspective qui témoigne de sa volonté de redonner à la discipline une place importante sur la scène internationale.

Invité de la chaîne Canal Algérie, l'ancien champion international a dévoilé les grandes lignes de son projet pour la natation algérienne. Il considère l'accueil d'une compétition mondiale comme un objectif stratégique de son mandat, qui devrait notamment être consacré à la restructuration de la discipline et à l'amélioration de son niveau de performance.

Élu à la tête de la Fédération à la fin du mois d'octobre 2026, en remplacement de Nacereddine Zahafi, Salim Iles entend engager une réforme profonde du fonctionnement de l'instance fédérale. Selon lui, la responsabilité du recul enregistré par la natation algérienne ces dernières années ne doit pas être imputée aux athlètes, mais plutôt aux orientations et aux méthodes de gestion précédentes.

Son programme repose notamment sur la mobilisation des compétences nationales, le renforcement de la Direction technique nationale, l'amélioration de la formation des entraîneurs et un meilleur accompagnement des jeunes talents. Le développement des structures régionales et la restauration de la confiance entre les sportifs et les responsables figurent également parmi ses priorités.

Cependant, le nouveau président est déjà confronté à un premier dossier sensible : la participation algérienne aux Championnats arabes de natation des jeunes catégories, prévus du 19 au 23 novembre à Manama, au Bahreïn.

En effet, la Fédération algérienne des sports aquatiques a officiellement décidé de ne pas engager de sélection nationale à cette compétition. Dans un communiqué publié le 12 novembre, l'instance fédérale a annoncé son retrait, évoquant des raisons particulières après concertation avec le ministère de tutelle. Des informations relayées par la presse évoquent également des considérations organisationnelles.

Ce forfait constitue ainsi la première décision importante du nouveau bureau fédéral depuis son installation. Il intervient alors que ce rendez-vous régional devait permettre aux jeunes nageurs algériens de se mesurer à leurs homologues arabes et d'acquérir une précieuse expérience internationale.

Entre cette absence à Manama et l'ambition d'accueillir une étape de la Coupe du monde, Salim Iles entame son mandat avec plusieurs défis à relever. La concrétisation de son projet dépendra désormais de sa capacité à restructurer la fédération, à mobiliser les moyens nécessaires et à créer les conditions d'un véritable renouveau de la natation algérienne.

Hakim S.

ARTS MARTIAUX MIXTES

13 athlètes algériens à l'assaut du Mondial en Turquie

Après avoir brillamment décroché le titre africain lors de la compétition organisée en Côte d'Ivoire, les représentants algériens en arts martiaux mixtes (MMA) s'apprêtent à relever un nouveau défi de taille sur la scène internationale. La sélection nationale prendra part au Championnat du monde de la Fédération internationale GAMMA, prévu en Turquie du 2 au 8 décembre prochain, avec l'ambition de confirmer les progrès réalisés et de défendre les couleurs nationales.

Pour ce rendez-vous mondial, l'Algérie sera représentée par une délégation composée de 13 athlètes, hommes et femmes, issus de différentes catégories. Un effectif qui témoigne de la volonté de la discipline de poursuivre son développement et de s'affirmer parmi les nations compétitives dans cette spécialité des sports de combat.

Les représentants algériens aborderont cette échéance avec un moral au beau fixe, notamment grâce au récent sacre continental obtenu en Côte d'Ivoire. Ce titre africain constitue une source de motivation supplémentaire pour les combattants et les combattantes, qui auront à cœur de prolonger cette dynamique positive et de démontrer que leur réussite continentale n'était pas le fruit du hasard. Toutefois, le rendez-vous turc s'annonce particulièrement relevé. Le Championnat du monde GAMMA réunira une élite internationale composée d'athlètes issus de plusieurs pays, avec des styles de combat et des niveaux d'expérience différents. Face à une telle concurrence, les Algériens devront faire preuve de discipline, de maîtrise technique et d'une grande capacité d'adaptation pour espérer aller le plus loin possible dans la compétition. Les staffs techniques misent notamment sur la bonne préparation des éléments nationaux, leur condition physique ainsi que leur aptitude à s'adapter aux différentes approches tactiques de leurs adversaires. La gestion des combats et la capacité à répondre à l'intensité des confrontations seront également des facteurs déterminants.

Au-delà de la quête de médailles et d'un éventuel sacre mondial, cette participation représente une occasion importante pour le MMA algérien de gagner en expérience et de franchir un nouveau palier.

Après avoir dominé le continent africain, les 13 représentants algériens auront désormais les regards tournés vers la Turquie, avec l'espoir de transformer leur belle dynamique en une nouvelle consécration internationale et de faire retentir une nouvelle fois l'hymne national sur la scène mondiale.

H. S.

JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE DAKAR 2026

L'Algérie termine avec deux médailles

L'Algérie a clôturé sa participation aux Jeux Olympiques de la Jeunesse au Sénégal avec un bilan de deux médailles, se classant ainsi à la 69e place du tableau général et à la 10e position à l'échelle africaine. Une performance principalement portée par la boxe féminine, mais qui reste en retrait face à l'imposante moisson d'autres nations du continent.

Lors de cette édition dakaroise, la délégation algérienne a récolté une médaille d'argent et une médaille de bronze, sans parvenir à décrocher le métal précieux. La médaille d'argent a été remportée avec brio par la boxeuse Bouthina Ben Saleh, qui s'est illustrée dans la catégorie des 48 kg en atteignant la finale avant de s'incliner face à l'Indienne Gunjan Gunjan. Sa compatriote Sirine Kessal a complété ce palmarès national en décrochant le bronze chez les 51 kg, après avoir atteint le stade des demi-finales. À l'échelle internationale, le classement général a été largement dominé par la Chine avec un impressionnant total de 33 médailles, suivie par le Japon et ses 18 médailles, puis la Russie avec 14 distinctions. Cette édition a également été le théâtre d'une véritable démonstration de force du continent africain, qui a cumulé un record historique de 74 médailles.

La domination africaine s'est particulièrement illustrée dans le haut du tableau, puisque cinq pays du continent se sont hissés dans le top 10 mondial. L'Égypte s'est imposée à la 4e place, talonnée par l'Éthiopie (5e), le Sénégal, pays hôte (6e), le Kenya (8e) et l'Afrique du Sud (9e).

Bien que les athlètes algériens aient réussi à faire hisser le drapeau national sur le podium à deux reprises, le bilan global de la délégation reste relativement modeste comparativement à la dynamique imposée par ces grandes puissances sportives africaines lors de ce rendez-vous mondial.

ÉQUIPE NATIONALE DE HANDBALL DAMES

20 joueuses convoquées pour un stage à Fouka

Vingt (20) joueuses évoluant dans le championnat national ont été convoquées pour un stage préparatoire de la sélection algérienne féminine de handball, prévu du 14 au 17 novembre au Centre de regroupement des élites nationales à Fouka (Tipasa), en prévision de la 27e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2026), qui aura lieu du 2 au 12 décembre en Tunisie, a indiqué vendredi la Fédération algérienne de handball (FAHB). Cette liste, rendue publique par la direction technique nationale, est composée de joueuses issues de sept clubs, avec une forte représentation du HBC El Biar, qui compte six éléments, devant le MC Alger et le NRKG Alger, représentés par trois joueuses chacun. Le CF Boumerdès, le NRF Constantine et le TS Sétif comptent deux joueuses chacun, tandis que le HC Mila et le CS Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou sont représentés par une joueuse chacun. Ce regroupement s'inscrit dans le cadre de la préparation de la sélection nationale en vue du rendez-vous continental, où les Algériennes évolueront dans le groupe B, aux côtés du Sénégal, de la Guinée et de La Réunion. Les rencontres de la compétition se dérouleront dans les villes tunisiennes de Hammamet et de Nabeul. L'objectif des joueuses algériennes sera de décrocher une qualification pour les quarts de finale et de figurer parmi les cinq meilleures équipes du tournoi, synonyme de qualification directe pour le Championnat du monde féminin 2027.

Liste des joueuses convoquées : Imen Deradj, Amira Miloudi, Chahinez Chaouch (MC Alger), Leila Arouj, Lina Yelles, Meriem Gountal, Melissa Chebli, Roqia Djerii, Chaïma Megrani (HBC El Biar), Dounia Laâzizi, Salma Ben Meddour (CF Boumerdès), Meriem Zidani, Chourouk Boukheloua (NRF Constantine), Meriem Boukebane (HC Mila), Amel Sahli (CS Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou), Oumniya Salah, Soulaf Othmani, Narimane Othmani (NRKG Alger), Bouchra Tadj et Hanane Mekdoud (TS Sétif).

TENNIS / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE U12

La sélection algérienne met le cap sur le Caire

La sélection algérienne des moins de douze ans (garçons et filles) a embarqué vendredi après-midi pour la capitale égyptienne, Le Caire, en prévision des Championnats d'Afrique par équipes de la catégorie, prévus du 16 au 22 novembre, a-t-on appris auprès de la fédération (FAT). Le groupe est composé de Mohamed Amir Henni, Mohamed Amine Benyeles et Iyed Menceur chez les garçons, ainsi que Yasmine Arouni, Aldjia Celina Guidji et Youssra Manseur chez les filles. L'encadrement technique est assuré par Ryad Anseur, directeur des équipes nationales, et par l'entraîneur Mohammed Lotfi Benosmane, alors que la délégation algérienne sera conduite par Amar Telghamti, membre du Bureau fédéral. Le président de la Fédération algérienne, Oussama Ismaïl Masmoudi, accompagné du membre du Bureau fédéral, Oussama Zerriouh, se sont rendus à l'aéroport international d'Alger, pour souhaiter bonne chance à la sélection nationale, avant son départ pour Le Caire

APRÈS LA CHUTE DE LA FRANCE FACE À L'ITALIE

Fin de l'état de grâce pour Zidane

La première défaite de Zinédine Zidane à la tête de l'équipe de France a suscité une vive vague de critiques dans les médias. Battus 3-1 par l'Italie en Ligue des Nations à San Siro, les Bleus ont vu leur prestation séduisante des premières minutes s'effondrer, soulevant des interrogations immédiates sur les choix tactiques et la gestion de la rencontre par le nouveau sélectionneur.


Ph : DR

Pour son premier véritable test après un bilan rassurant de trois victoires et un nul, Zinédine Zidane a connu une amère désillusion. L'équipe de France avait pourtant entamé la rencontre de manière idéale avec l'ouverture du score de Michael Olise dès la dixième minute, en imposant un pressing haut et des mouvements collectifs prometteurs. Cependant, cette domination a été de courte durée. Les Français ont progressivement perdu le fil et la maîtrise du match, ce qui a permis à la sélection italienne de revenir dans la partie et de renverser la situation pour s'imposer sur un score sans appel. Cette contre-performance n'a pas mis le sélectionneur à l'abri des foudres médiatiques. Sur les ondes de RMC, son ancien coéquipier Christophe Dugarry a souligné le manque de confiance et de communication d'un groupe qui a subitement vu son plan de jeu s'effondrer. Si l'absence de plusieurs cadres habituels tels que Kylian Mbappé, Ousmane Dembélé, Aurélien Tchouaméni, William Saliba ou Jules Koundé a incontestablement altéré l'équilibre de l'équipe, elle ne suffit pas à justifier la perte d'identité et la désorganisation flagrante également pointées par le journaliste Daniel Riolo.

Au-delà de l'attitude des joueurs sur le terrain, ce sont les décisions de Zidane en cours de match qui concentrent aujourd'hui les débats. Le technicien français a particulièrement surpris les observateurs en attendant la 77e minute pour opérer ses changements. L'entrée en jeu de jeunes néophytes comme Mayulu, Kroupi et Kumbedi à un moment où la sélection réclamait des ajustements tactiques urgents, couplée au maintien de joueurs en difficulté évidente comme Malo Gusto sur le flanc droit, interroge. La mise à l'écart d'éléments plus expérimentés sur le banc, à l'image de Warren Zaïre-Emery ou d'Eduardo Camavinga, résonne comme un premier signal d'alarme pour Zidane. Le sélectionneur se retrouve désormais face à l'obligation de corriger rapidement les erreurs défensives et offensives de son équipe, sous peine de voir ses adversaires exploiter à nouveau ces failles.

NOMMÉ NOUVEAU COACH

Comment Pochettino va-t-il restaurer le prestige de Manchester United ?

La nomination officielle de l'Argentin Mauricio Pochettino à la tête de Manchester United jusqu'en 2029 ouvre un nouveau chapitre plein d'espoirs à Old Trafford. Choisi pour mettre fin à des années d'instabilité technique, l'ancien tacticien de Southampton, Tottenham et Chelsea fait face à la lourde tâche de ramener les Red Devils au sommet du football anglais et européen.

La mission qui attend le nouvel entraîneur dépasse largement le cadre des simples ajustements tactiques. Après les passages successifs de plusieurs techniciens aux philosophies très différentes, Pochettino va devoir trancher sur la composition et l'organisation globale de l'équipe. L'un de ses chantiers prioritaires sera la redistribution des rôles sur le terrain. L'effectif compte en effet de nombreux joueurs aux profils similaires, ce qui exigera une vision claire pour définir les titulaires indiscutables. Le Portugais Bruno Fernandes s'annonce déjà comme la pierre angulaire de son système. Tout l'enjeu sera de trouver l'équilibre parfait pour exploiter ses talents de créateur et de finisseur, tout en définissant la dynamique au milieu de terrain avec des joueurs comme Mason Mount et Kobbie Mainoo.

Au-delà de l'aspect purement sportif, la gestion du vestiaire représentera un défi majeur. Diriger un club de l'envergure de Manchester United implique une pression constante et la cohabitation avec des stars confirmées. L'Argentin devra imposer des standards d'exigence élevés, basés uniquement sur l'engagement, la forme du moment et le rendement sur le terrain, sans se laisser influencer par le statut ou la valeur marchande des joueurs. Il aura également pour mission de redonner confiance aux éléments en perte de vitesse, tout en se montrant intransigeant face à tout manque de discipline.

Enfin, la réussite du projet de Pochettino passera impérativement par la reconquête d'Old Trafford. Le "Théâtre des Rêves" doit redevenir une véritable forteresse et retrouver l'aura intimidante de ses années de gloire. Pour regagner la confiance des supporters, l'équipe devra imposer son rythme dès les premières minutes et faire preuve de solidité défensive. Si les chocs face à des rivaux historiques comme Liverpool, Manchester City ou Arsenal serviront de baromètre pour mesurer les progrès de l'équipe, la véritable constance du technicien sera jugée sur sa capacité à ne plus laisser échapper de points précieux lors des rencontres plus abordables.

REAL MADRID

Le secret de la baisse spectaculaire des blessures sous Mourinho

Le Real Madrid vit actuellement sa saison la plus épargnée par les blessures depuis dix ans. Alors que la mi-novembre est traditionnellement une période critique pour l'infirmerie madrilène, l'équipe dirigée par José Mourinho affiche une santé de fer grâce à une refonte totale de la gestion médicale, physique et d'une nouvelle politique de rotation.

Depuis le début de l'exercice 2026-2027, le club merengue n'a enregistré qu'une seule blessure lors de ses propres matchs officiels, survenue lors du derby pour Federico Valverde. Les quelques autres pépins physiques ont eu lieu soit durant la préparation estivale, soit lors des trêves internationales, à l'image de Kylian Mbappé et Ibrahima Konaté avec l'équipe de France. Bien que le club compte actuellement trois absences importantes (Rodrygo, Ferland Mendy et Raúl Asencio), il s'agit de blessures anciennes et enracinées, antérieures à l'arrivée du technicien portugais et de son nouveau staff.

L'une des clés de ce renouveau réside dans la vitesse de récupération inédite observée au centre d'entraînement de Valdebebas. Grâce à une coordination parfaite entre les préparateurs physiques et le corps médical, les joueurs retrouvent les terrains beaucoup plus rapidement que prévu. Federico Valverde a par exemple surmonté une entorse de troisième degré en seulement une semaine. Cette efficacité fulgurante a également profité au duo français Mbappé-Konaté, remis sur pied en un temps record après des blessures au genou et à la jambe en septembre. Les statistiques illustrent une transformation radicale. Le Real Madrid n'a recensé que quatre blessures au total jusqu'à la mi-novembre (en incluant les internationaux), marquant une chute de 81 % par rapport à la saison 2021-2022, où 21 blessures touchant 17 joueurs différents avaient été déplorées sur la même période. Ce bilan est le fruit d'une réorganisation profonde opérée dès l'arrivée de José Mourinho. Sous la supervision d'Antonio Díaz pour la préparation physique, et du médecin en chef Niko Mihić assisté du docteur Alexander Krouj, le club s'appuie désormais sur une approche hautement scientifique. Avec l'expertise d'Antonio Pintus et les données du physiologiste Sandro Carrico, chaque membre de l'équipe première bénéficie d'un suivi millimétré, heure par heure. Enfin, la nouvelle philosophie de rotation imposée par Mourinho parachève cette stratégie de prévention. Plutôt que d'appliquer une gestion uniforme, le temps de jeu est distribué de manière chirurgicale selon les recommandations médicales et l'état physique de chacun. Ainsi, un joueur jeune et robuste subit moins de roulement, tandis qu'un profil plus âgé, à l'image de Bernardo Silva, est davantage préservé. Cette synergie parfaite a même permis à Mourinho de souligner fièrement avant d'affronter Villarreal qu'il s'agissait de la première fois en dix ans que l'équipe atteignait le mois d'octobre sans la moindre blessure majeure, validant ainsi le travail acharné des équipes en coulisses.

EN FIN DE CONTRAT AVEC LIVERPOOL EN JUIN 2027

Des clubs italiens ciblent Virgil van Dijk

L'avenir de Virgil van Dijk à Liverpool est plus incertain que jamais. Alors que le contrat du défenseur néerlandais touche à sa fin, plusieurs cadors européens, notamment en Italie, surveillent de près sa situation dans l'espoir de réaliser un grand coup sur le marché des transferts.

Arrivé en 2018, Virgil van Dijk s'est imposé comme l'un des piliers historiques du Liverpool moderne, guidant le club vers les sommets nationaux et européens. En tant que capitaine respecté et leader incontesté du vestiaire, son importance n'est plus à prouver. Pourtant, les négociations concernant la prolongation de son contrat n'ont toujours pas abouti, ouvrant la voie à de nombreuses spéculations. Le joueur lui-même n'a fermé aucune porte, affirmant récemment dans la presse britannique que toutes les options restaient envisageables. S'il se dit extrêmement fier de ses années passées sous le maillot des Reds, il laisse planer le doute sur son futur, qu'il s'agisse d'une prolongation ou d'une nouvelle aventure sportive.

Face à cette incertitude, le marché européen s'agite. Selon le quotidien italien Tuttosport, l'AC Milan et la Juventus Turin sont en première ligne pour scruter l'évolution de ce dossier. Les deux géants de Serie A voient en l'international néerlandais une opportunité en or d'attirer un joueur de classe mondiale, doté d'une immense expérience et d'un leadership naturel, le tout sans avoir à verser d'indemnité de transfert. Sa puissance physique, son calme sous pression et sa rigueur tactique sont des atouts défensifs majeurs qui séduisent particulièrement les écuries italiennes.

De son côté, la direction de Liverpool ne compte pas baisser les bras. Conscients de l'impact sportif et psychologique de leur capitaine, les dirigeants anglais espèrent toujours le conserver et l'intégrer à leur projet futur. Les prochains mois s'annoncent donc cruciaux. Les règles en vigueur autorisant bientôt le joueur à négocier et à s'engager librement avec un autre club s'il ne prolonge pas, la course contre la montre est officiellement lancée. Si Milan et la Juventus restent en embuscade, d'autres formations à travers l'Europe, notamment en Turquie, gardent également un œil attentif sur ce qui pourrait devenir l'un des dossiers les plus captivants du prochain mercato.

BRÉSIL

Ancelotti assume un profond rajeunissement

L'heure est au renouveau pour le Brésil de Carlo Ancelotti, qui a indiqué vouloir lancer une "nouvelle génération" face au Japon, samedi à Singapour, et ce cinq mois après une Coupe du monde achevée prématurément sur une élimination en huitièmes de finale face à la Norvège, "La Coupe du monde a clos un cycle pour une génération de joueurs, a déclaré Ancelotti vendredi. Nous construisons maintenant une nouvelle génération pour être concentrés et compétitifs lors de nos prochaines compétitions officielles : la Copa America en 2028 et la Coupe du monde en 2030". Pour débuter ce chantier contre le Japon, qu'il avait battu au Mondial 2-1 en seizièmes de finale, puis Singapour mardi, Ancelotti a ainsi opéré un profond rajeunissement de son effectif en convoquant 15 joueurs de moins de 23 ans dans sa liste de 26. Un virage assumé pour tourner la page de la génération Neymar. Pour encadrer cette jeunesse, le brassard de capitaine reviendra à Raphinha, l'attaquant de 29 ans en grande forme avec le FC Barcelone et également ambitieux: "Evidemment, nous traversons une période de reconstruction avec de nouveaux joueurs, mais je vois des joueurs avec beaucoup de qualité et une grande envie de donner tout ce qu'ils peuvent pour le maillot de l'équipe nationale", a-t-il souligné.

FACE AU RISQUE DE PÉNURIE DE GAZ

Berlin envisage de relancer ses centrales à charbon

Selon le Tagesspiegel, Berlin envisagerait de remettre en service d'anciennes centrales à charbon alors que les réserves de gaz allemandes ne sont remplies qu'à 58%. En cas d'hiver rigoureux, elles pourraient être épuisées dès janvier.



Ph : DR

Cette décision intervient alors que l'UE poursuit son abandon des approvisionnements énergétiques russes. Le ministère allemand de l'Économie a élaboré un projet de loi visant à remettre en service d'anciennes centrales à charbon, a rapporté le Tagesspiegel, citant une source. La décision, prise dans le cadre de sa stratégie climatique, de fermer progressivement ces centrales a été remise en question en raison du risque de pénurie de gaz cet hiver. Selon le journal, le taux de remplissage des stockages de gaz allemands se situe actuellement à un niveau critique de 58 %. D'après les estimations de l'association allemande des exploitants de stockages de gaz (INES), en cas d'hiver rigoureux, les réserves de gaz en Allemagne pourraient être épuisées dès le mois de janvier. Selon le projet du ministère allemand de l'Économie, les centrales électriques faisant partie de la réserve du réseau, ou celles pour lesquelles une interdiction de combustion du charbon entrera en vigueur dans les prochaines années, pourraient fournir des capacités supplémentaires de production d'électricité au plus tard fin mars 2028. Selon le Tagesspiegel, les exploitants seraient tenus de maintenir en état de préparation le personnel des centrales et les stocks de combustible. Toutefois, les coûts liés à leur entretien seraient répercutés sur les consommateurs finaux. Ce projet a été critiqué par les partis parlementaires des Verts et des sociaux-démocrates. Les premiers ont rappelé que les réserves des centrales à charbon sont destinées aux situations d'urgence, et non à intervenir sur le marché lorsque les prix sont élevés. Les seconds ont quant à eux émis des doutes quant à la conformité du document préparé avec les normes de l'UE et les objectifs climatiques.

LE PARADOXE EUROPÉEN : L'UE SE DÉTOURNE DU GAZ RUSSE TOUT EN AUGMENTANT SES IMPORTATIONS

La pénurie de gaz en Europe est devenue critique suite à la décision prise en janvier dernier de mettre fin, début 2027, aux importations de gaz naturel liquéfié (GNL) russe dans le cadre de contrats à long terme, mesure qui sera suivie, à l'automne, de l'arrêt des importations de gaz par gazoduc. La situation est aggravée par les tensions au Moyen-Orient, où le détroit d'Ormuz, voie maritime essentielle pour le transport du gaz naturel liquéfié, est régulièrement bloqué.

Dans le même temps, la grave crise énergétique en Europe continue de s'aggraver. Fin octobre, le prix de référence du gaz sur le marché néerlandais de transfert de propriété a brièvement atteint 100 euros par mégawattheure, pour la première fois depuis décembre 2022. En France, le tarif de référence du gaz en décembre est en hausse depuis plusieurs mois d'affilée. Par ailleurs, les livraisons de gaz russe vers l'Europe ne ralentissent pas du tout, bien au contraire. Euronews, se référant aux calculs d'Urgewald, a indiqué que les dépenses de l'UE en GNL, de janvier à octobre, à la veille de l'interdiction totale de son importation dans le cadre de contrats à long terme, avaient atteint 8,7 milliards d'euros, soit 21 % de plus que pour l'ensemble de l'année 2025. Dans le même temps, le volume des livraisons a augmenté de 6,3 % en glissement annuel, pour atteindre 12,9 millions de tonnes. Moscou a par ailleurs souligné le caractère inopportun de la décision de l'Union européenne de renoncer au gaz russe. Le 29 octobre, le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a commenté la position de Bruxelles en déclarant : « Ils sont en train de scier la branche sur laquelle ils étaient assis. » Selon lui, l'économie européenne est en stagnation. Elle conserve certes une puissance considérable, mais l'énergie russe bon marché, en particulier le gaz acheminé par gazoduc, a longtemps soutenu sa compétitivité et sa prospérité. En se privant de cette énergie, les pays de l'UE renoncent à un avantage qui profitait tant à leurs usines qu'à leurs consommateurs.

R. I.

VERSEMENT PAR L'UE DE 8 MILLIARDS D'EUROS DE REVENUS RUSSES À KIEV

Moscou promet des représailles et qualifie Euroclear de complice d'un « stratagème criminel »

La diplomatie russe a dénoncé le transfert par l'Europe de plus de 8 milliards d'euros tirés des avoirs souverains russes à l'Ukraine. Elle a qualifié Euroclear de complice d'un « stratagème criminel », prévenant que la Russie multiplie les recours en justice et mettra en œuvre des contre-mesures réciproques. L'Ukraine a déjà reçu plus de 8 milliards d'euros provenant des revenus générés par le réinvestissement des avoirs russes gelés, a déclaré à TASS Dmitri Biritchevsky, directeur du département de la coopération économique du ministère russe des Affaires étrangères. Selon lui, le dépositaire belge Euroclear a accepté, depuis 2024, de « devenir complice d'un stratagème criminel visant à s'approprier illégalement les revenus issus du réinvestissement de fonds russes et à les utiliser pour financer les besoins militaires du régime de Kiev ». Biritchevsky a rappelé que tous les contacts avec Euroclear avaient été interrompus unilatéralement à l'initiative de la partie belge en 2022, après le gel des avoirs de la Banque de Russie. Selon lui, cette décision constituait une violation des obligations contractuelles du dépositaire, prise sur la base des restrictions unilatérales imposées par l'Union européenne. Le représentant du ministère russe des Affaires étrangères a réaffirmé que Moscou ne reconnaissait « aucun moyen légal » de s'approprier les réserves de change et d'or de la Banque centrale russe. Il a également averti que tout transfert de ces fonds vers des fonds européens constituerait « une violation flagrante et directe tant du droit international que du droit contractuel », alors que les tentatives visant à « blanchir » de tels actes par des « formulations semi-juridiques » sont « infondées et juridiquement nulles ».

MOSCOU MET EN ŒUVRE DES MESURES DE RÉTORSION

La Russie entend défendre ses intérêts par les voies judiciaires et dispose également d'autres instruments de riposte, a assuré Dmitri Biritchevsky. Il a notamment indiqué que la partie russe avait déjà obtenu gain de cause dans une procédure visant à recouvrer auprès d'Euroclear les dommages subis, évalués à 18 100 milliards de roubles (environ 198 milliards d'euros), y compris de manque à gagner. Parallèlement, Moscou conteste devant le Tribunal de l'Union européenne, à Luxembourg, le règlement européen prévoyant le gel des avoirs russes pour une durée indéterminée. Selon Biritchevsky, ce texte porte atteinte aux droits fondamentaux, notamment à l'accès à la justice et à la protection de la propriété, ainsi qu'au principe de l'immunité souveraine des États et de leurs banques centrales. La Banque de Russie a également engagé une procédure contre une disposition de la législation européenne qui interdit la reconnaissance et l'exécution, dans certaines juridictions de pays tiers, de décisions rendues par des tribunaux russes. Enfin, le représentant du ministère russe des Affaires étrangères a prévenu que Moscou disposait de mesures supplémentaires au cas où l'essentiel des actifs russes serait effectivement confisqué.

« Notre réaction sera pleinement conforme au principe de réciprocité dans les relations internationales. Nous recommandons d'évaluer objectivement les risques et les conséquences d'actes criminels dont les auteurs devront inévitablement répondre », a-t-il averti. L'UE et les pays du G7 ont gelé environ 300 milliards d'euros d'actifs de la Fédération de Russie. Près de 180 milliards d'euros sont conservés auprès du dépositaire belge Euroclear. La partie russe a souligné à plusieurs reprises que l'utilisation par les pays européens des actifs russes gelés équivalait à un pillage, constituait un crime et serait sanctionnée.

R. I.

VALÉRIE URBAIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE DU DÉPOSITAIRE

« Le transfert des avoirs russes gelés à l'UE menace Euroclear de faillite »

Les projets de transfert des avoirs russes gelés font craindre une faillite d'Euroclear. La directrice générale du dépositaire, Valérie Urbain, explique au quotidien Le Soir, dans un entretien publié samedi que « 185 milliards d'euros sont en jeu. Elle avertit aussi que la Belgique pourrait devoir faire appel à ses contribuables ». À Bruxelles, des responsables veulent sortir les fonds russes du dépositaire belge pour les placer auprès de l'Union européenne (UE) ou d'une autre structure afin de financer Kiev. Valérie Urbain souligne pourtant qu' «un changement de lieu ne fait pas disparaître les obligations envers la Banque centrale russe ». Au départ, la Banque centrale de Russie « détenait chez Euroclear des titres étrangers acquis avec ses réserves » et avec les sanctions européennes, « ces placements ont été bloqués ». Arrivés à échéance, « ces titres sont devenus des liquidités qu'Euroclear doit toujours restituer à Moscou ». Déplacer l'argent ne fait pas disparaître la dette Cette obligation de remboursement porte sur environ 185 milliards d'euros, plus de 80 % du bilan du dépositaire, selon Valérie Urbain. Si Bruxelles lui retirait l'argent sans transférer aussi la dette, Euroclear resterait débiteur de Moscou sans disposer des fonds correspondants. « Cela créerait un déséquilibre énorme et entraînerait la faillite d'Euroclear », avertit sa dirigeante. Même un transfert comprenant les fonds et les obligations associées ne suffirait pas à la protéger. La Banque centrale russe pourrait refuser l'opération et continuer à réclamer son argent. Des garanties des États membres seraient alors nécessaires. Procès russe et contribuables belges Urbain explique qu'aucun niveau de capital ne permettrait à Euroclear d'absorber seul une saisie représentant une telle part de son bilan. Si le dépositaire se retrouvait en difficulté, ses actionnaires devraient intervenir. Parmi eux figure l'État belge. En dernier recours, la facture pourrait ainsi atteindre les contribuables du pays. La Banque centrale de Russie a déjà engagé des poursuites contre Euroclear. Le dépositaire conteste la compétence des tribunaux russes, mais admet redouter des confiscations d'actifs en Russie et dans des pays proches de Moscou. « Le risque réel proviendrait d'initiatives législatives précipitées qui exposeraient l'institution à des contestations juridiques majeures ou à des mesures de rétorsion russes », souligne Urbain. Euroclear a déjà reversé près de huit milliards d'euros de revenus générés par les avoirs russes à la Commission européenne pour soutenir Kiev. La dirigeante s'inquiète désormais des interrogations des investisseurs internationaux sur la sécurité de leurs placements en Europe. « Dans mes voyages, je remarque que beaucoup d'investisseurs ont suivi les débats de l'année passée et se demandent aujourd'hui si l'Europe est toujours capable de respecter l'État de droit », confie-t-elle. Moscou n'entend pas laisser l'Union européenne mettre la main sur ses avoirs. Le 11 novembre, Maria Zakharova, porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, a reproché à Bruxelles de chercher un moyen de donner une apparence légale à leur confiscation. Pour la diplomatie russe, le gel de ces réserves constitue un vol contraire au droit international. La Russie entend défendre ses biens par tous les moyens juridiques, politiques et économiques à sa disposition. ***R. I.***

POUR DÉVELOPPER SON PROPRE ARSENAL

Comment l'Iran utilise les équipements militaires américains capturés

Hier, le responsable iranien, Ali Balali, conseiller au sein de la Force aérospatiale du Corps des gardiens a détaillé l'usage que fait l'Iran des équipements militaires américains récupérés.



Ph : DR

À partir de ces matériels, « Téhéran cherche à mettre au point ses propres armes », dans un contexte d'agressions des États-Unis et de l'entité sioniste. À Téhéran, les équipements américains récupérés ne restent pas de simples trophées, d'après le Corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI), 'ils servent au travail des ingénieurs iraniens de la défense ». L'objectif « n'est pas seulement de comprendre leur fonctionnement, mais d'en tirer des idées pour de nouveaux armements iraniens ». Ali Balali, conseiller du commandant de la Force aérospatiale du CGRI, a détaillé cette démarche dans un entretien publié hier, par l'agence de presse russe RIA Novosti : « Les armements et équipements américains que nous avons récupérés lors des deuxième et troisième guerres qui nous ont été imposées font l'objet d'un processus de rétro-ingénierie » a-t-il précisé, ajoutant que « toutefois, nous ne nous contentons pas de reproduire ces modèles : nous y intégrons des idées neuves afin de mettre au point des armes différentes, mieux adaptées à nos besoins. » a-t-il déclaré

DES APPAREILS AMÉRICAINS ENTRE LES MAINS DE TÉHÉRAN

Les 29 et 30 octobre, le CGRI a annoncé deux prises successives de drones américains MQM-170, l'une à l'ouest du détroit d'Ormuz, l'autre près de l'île de Qechm. Selon les forces iraniennes, leurs systèmes de lutte électronique ont permis d'amener les appareils au sol. Un autre appareil intéresse les spécialistes iraniens : le Dive-LD, un drone sous-marin conçu par l'américain Anduril. L'Iran l'a récupéré en septembre près d'Ormuz. Washington a reconnu sa perte, mais l'a imputée à une panne. Le Dive-LD peut cartographier les fonds marins, inspecter des installations sous-marines et recueillir du renseignement. Téhéran possède déjà une expérience dans ce domaine. En 2011, l'Iran avait récupéré un RQ-170 Sentinel, drone furtif américain. Il a ensuite présenté des modèles nationaux inspirés de sa forme. Ce précédent éclaire l'intérêt que porte le CGRI aux équipements tombés en son pouvoir.

UN DÉVELOPPEMENT MILITAIRE SOUS PRESSION

L'étude de ce matériel se poursuit tandis que Washington maintient un blocus naval et des restrictions sur les exportations iraniennes. Le détroit d'Ormuz, artère majeure du commerce pétrolier, reste au centre du différend. Téhéran propose sa réouverture en contrepartie de la levée du blocus et de certaines sanctions. Après un premier calendrier de sept jours, la diplomatie iranienne défend désormais un plan de deux jours pour relancer les négociations. Les États-Unis rejettent les conditions posées par Téhéran. Les discussions restent bloquées. Pour le CGRI, la récupération des armes adverses constitue aussi un moyen de développer son industrie militaire sous la pression américaine. Les affrontements auxquels Balali fait référence ont commencé par les frappes israéliennes du 13 juin 2025 contre des sites nucléaires et militaires iraniens. Puis,le 22 juin, les États-Unis ont bombardé Fordow, Natanz et Ispahan. Le 28 février 2026, Israël et Washington ont lancé une nouvelle série de frappes contre l'Iran, en pleine séquence de négociations nucléaires. Téhéran dénonce ces attaques comme des violations de sa souveraineté et revendique son droit à la légitime défense.

R. I.

LE VOTE FINAL EST PRÉVU LE 19 NOVEMBRE

Le Parlement danois procède à la 1re lecture de l'accord de défense du Groenland

Le Parlement danois a achevé la première lecture d'un accord trilatéral de défense sur le Groenland, selon un communiqué publié vendredi sur le site web du Parlement. Le Parlement danois a procédé à la première lecture du texte jeudi et l'a renvoyé à sa commission des Affaires étrangères et de la Défense. Le vote final est prévu le 19 novembre, date à laquelle le pacte sera de nouveau soumis à une seconde lecture. Le parlement du Groenland, connu sous le nom d'Inatsisartut, a approuvé l'accord États-Unis-Danemark-Groenland le 3 novembre, avec 16 voix pour, aucune contre et sept abstentions. Le Danemark, le Groenland et les États-Unis ont signé l'accord au siège de l'ONU à New York le 22 septembre. Celui-ci actualise l'accord de 1951 sur la défense du Groenland et définit les conditions d'accès militaire des États-Unis à l'île. L'accord autorise les États-Unis à moderniser leur base spatiale de Pituffik et prévoit la création de zones de défense supplémentaires à Narsarsuaq et Mestersvig, sous réserve d'un accord ultérieur. Il comprend également des dispositions relatives à la protection de l'environnement et aux investissements étrangers dans les secteurs sensibles. L'accord entrera en vigueur une fois les procédures parlementaires requises achevées et les États-Unis officiellement notifiés.

R. I.

ALLEMAGNE

Près de 140 milliards pour la défense et un réarmement qui inquiète même l'Europe

Le projet de budget allemand pour 2027, adopté en commission le 13 novembre, atteint 560,92 milliards d'euros. La défense mobiliserait près de 140 milliards, en comptant le fonds spécial de la Bundeswehr. Une montée en puissance qui, avant même ce vote, faisait déjà débat parmi les partenaires européens de Berlin. Au terme d'une nuit de négociations, la coalition de Friedrich Merz a fait passer son projet devant la commission budgétaire du Bundestag. L'adoption définitive reste prévue entre le 24 et le 27 novembre. Le ministère de la Défense se verrait attribuer 109,75 milliards d'euros, contre 82,7 milliards prévus pour 2026. Boris Pistorius, ministre allemand de la Défense, pourrait compter sur près de 30 milliards d'euros supplémentaires tirés du fonds spécial de la Bundeswehr, l'armée allemande. Le gouvernement veut emprunter 122,97 milliards d'euros dans le budget fédéral. Avec les fonds spéciaux, la dette nouvelle atteindrait 210,4 milliards, selon Reuters. Les dépenses de défense profitent d'une dérogation aux règles allemandes limitant l'endettement public. Ce choix ne fait pas l'unanimité. Le 9 septembre, lors du débat budgétaire, le député Dietmar Bartsch attaquait cette course aux crédits militaires : « Votre démesure n'apporte pas de sécurité. Vous mettez en péril la paix intérieure de notre pays. »

LES VOISINS SUR LEURS GARDES

Les réserves ne datent pas du vote du 13 novembre. Le 19 septembre déjà, le Wall Street Journal décrivait l'inquiétude de voisins de l'Allemagne devant la place qu'une Bundeswehr renforcée pourrait occuper en Europe. En France, ce sont aussi les intérêts industriels qui sont en jeu. Les commandes de Berlin pourraient favoriser ses fabricants d'armes face aux groupes français. Le 8 juin, Paris et Berlin avaient d'ailleurs annoncé l'arrêt de leur projet commun d'avion de combat, au cœur du système de combat aérien du futur (SCAF), après des désaccords entre Airbus et Dassault Aviation. En Pologne, le ministre des Affaires étrangères Radoslaw Sikorski s'était dit favorable, en septembre, au renforcement de la Bundeswehr, mais il s'inquiétait de ce qu'il adviendrait de cette armée si le parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD) accédait un jour au pouvoir. À Vienne, le 12 novembre, Dmitri Poliansky, représentant permanent de la Russie auprès de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), a critiqué l'extension des infrastructures de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) près des frontières russes. Ses propos portaient sur la militarisation de l'Europe, et non sur ce budget. Le diplomate a prévenu : « Cependant, une seule chose reste incompréhensible : pourquoi les responsables européens pensent-ils que nous allons assister à tout cela les bras croisés ? »

R. I.

ETANT CONSTAMMENT EN RÉPARATION

Kiev n'utilise pratiquement pas les F-16

Les chasseurs F-16 fournis à l'Ukraine par les pays occidentaux « ne sont pratiquement pas utilisés, car ils sont constamment en réparation », a déclaré, hier, Volodymyr Zelensky, déplorant, que « les appareils livrés ne soient pas neufs », exigeant que edeux fois et demie plus d'appareils qu'actuellement soient simultanément en vole ».

R. I.

DÉVELOPPÉS PAR LE SECTEUR PRIVÉ

La Russie lance deux satellites d'observation de la Terre

La Russie a lancé hier deux satellites d'observation de la Terre développés par le secteur privé à bord d'une fusée porteuse Soyouz-2.1b depuis le cosmodrome de Vostochny, dans la région de l'Extrême-Orient russe, marquant ainsi le premier lancement subventionné de satellites privés dans le cadre du projet spatial national. «la fusée, fabriquée par le Progress Rocket Space Center, a décollé à 4h16 heure de Moscou (01h16 GMT), transportant le satellite KOEN, développé par MT-Lab, et le satellite Kinosputnik, développé par le groupe Sputnik », a déclaré la société spatiale d'État russe Roscosmos. Ce lancement était également le premier de l'histoire russe où des satellites développés par des entreprises privées « constituaient la charge utile principale », ont indiqué les médias russes.

R. I.

POUR LUTTER CONTRE LA FRAUDE TÉLÉPHONIQUE

Les banques russes vont introduire des étiquettes d'identification de l'appelant

Les appels provenant des plus grandes banques russes afficheront bientôt le nom de l'établissement appelant sur l'écran du téléphone portable du destinataire, dans le cadre des efforts déployés pour lutter contre la fraude téléphonique, a déclaré samedi le ministère russe du Développement numérique, des Communications et des Médias de masse. Les quatre plus grands opérateurs de télécommunications du pays et les principales banques se sont entendus sur les modalités d'identification de l'appelant et ont signé les contrats nécessaires, a annoncé le ministère dans un communiqué publié sur son site web. Dans le cadre de ce dispositif, le nom de la banque apparaîtra sur l'écran d'un smartphone lors d'un appel entrant, permettant ainsi d'identifier l'appelant et de réduire le risque que des fraudeurs se fassent passer pour des employés d'institutions financières. Le ministère a décrit ces accords comme une étape importante vers la protection des citoyens contre les arnaques téléphoniques et le renforcement de la confiance du public dans les appels provenant d'organisations. L'étiquetage obligatoire des appels provenant d'entreprises et d'entrepreneurs individuels est en vigueur en Russie depuis le 1er septembre 2025, dans le cadre d'efforts plus larges visant à protéger le public contre la fraude téléphonique.

R. I.

ELLES SUSCITENT DES INQUIÉTUDES RÉGIONALES

Les tensions entre le Soudan et l'Éthiopie s'intensifient

Les relations entre le Soudan et l'Éthiopie sont entrées dans une nouvelle phase de tensions, les accusations réciproques « d'ingérence dans les affaires intérieures et de soutien à des groupes armés » ayant dégénéré en représailles diplomatiques et en appels aux instances internationales et régionales.



Ph : DR

Cette crise grandissante suscite des inquiétudes quant à ses conséquences potentielles sur la stabilité de la Corne de l'Afrique. Le gouvernement soudanais accuse l'Éthiopie d'avoir permis que son territoire serve de base de lancement à des drones ciblant le Soudan et d'avoir fourni un soutien logistique aux Forces de soutien rapide (FSR), qui combattent les forces armées soudanaises depuis avril 2023. Khartoum a déposé des plaintes auprès du Conseil de sécurité des Nations unies et du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, accusant Addis-Abeba de faciliter des attaques lancées depuis le territoire éthiopien. L'Éthiopie a alors fermé le consulat soudanais à Asosa et a donné 48 heures à six diplomates soudanais pour quitter le pays. Le Soudan a riposté en fermant le consulat éthiopien à Gedaref et en expulsant ses diplomates. Addis-Abeba a, de son côté, accusé le Soudan de fournir des refuges sûrs et un soutien logistique aux combattants du Front de libération du peuple du Tigré, engagé dans un conflit prolongé avec le gouvernement éthiopien.

LES ACCUSATIONS MUTUELLES AGGRAVENT LES INQUIÉTUDES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Khalid Dirar, professeur de sciences politiques au Centre al-Rasid d'études stratégiques de Khartoum, a déclaré que « l'escalade diplomatique reflétait des tensions croissantes et pourrait entraîner de nouvelles restrictions des relations officielles ». Au-delà du différend diplomatique, « les accusations mutuelles reflètent des préoccupations sécuritaires plus profondes et des intérêts régionaux concurrents », ont déclaré les observateurs. L'analyste politique éthiopien Biniam Niguse a noté qu'Addis-Abeba « considérait les accusations répétées de l'armée soudanaise et l'implication de Khartoum dans un axe régional comme une tentative d'encercler l'Éthiopie et d'exercer des pressions sur elle ». Quels que soient les motifs qui les sous-tendent, cet échange d'accusations récent témoigne « d'une méfiance croissante entre les deux pays », chacun étant de plus en plus préoccupé par les menaces qui pèsent sur sa sécurité et ses intérêts politiques respectifs. L'analyste politique soudanais Abdul-Raziq Ziyada a averti que les conflits au Soudan et en Éthiopie pourraient s'entremêler de plus en plus, avec des répercussions s'étendant aux pays voisins. Les tensions persistantes pourraient compromettre la sécurité des frontières, perturber les mouvements de population et le commerce, et créer des opportunités pour les groupes armés de mener des activités transfrontalières, a averti Niguse.

DES LITIGES DE LONGUE DATE COMPLIQUENT LES RELATIONS BILATÉRALES

La crise actuelle trouve également son origine dans des « désaccords » de longue date concernant la zone frontalière de Fashaga, les eaux du Nil et le Grand barrage de la Renaissance éthiopienne. Ziyada a identifié le barrage et les différends frontaliers, notamment concernant Fashaga, comme des sources majeures de tensions. La région revêt une importance stratégique pour l'agriculture et abrite des communautés aux intérêts économiques et sociaux convergents de part et d'autre de la frontière. Selon Getachew Abra, expert politique éthiopien, la position du Soudan concernant le barrage de la Renaissance est une source d'inquiétude pour Addis-Abeba. Il souligne que « le différend s'est étendu au-delà de la simple gestion de l'eau pour englober des considérations politiques et sécuritaires plus larges ». Abra a également établi « un lien entre les tensions actuelles et les répercussions du conflit dans la région du Tigré, notamment suite au renforcement de la présence soudanaise dans les zones frontalières ». Il a noté que les accusations des RSF, selon lesquelles « des combattants tigréennes participaient aux combats aux côtés de l'armée soudanaise, avaient ajouté une nouvelle dimension au différend ». Il a ajouté que « les conflits internes et les problèmes de sécurité en Éthiopie avaient encore compliqué ses relations avec ses voisins ». La superposition des conflits dans les deux pays, notamment dans les zones frontalières où opèrent des groupes armés, risque « de transformer la frontière commune en une source d'insécurité ».

LE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ DES FRONTIÈRES ET LA NON-INGÉRENCE DANS LES AFFAIRES INTÉRIEURES POUR CONTENIR LA CRISE ET PRÉSERVER LA STABILITÉ DANS LA CORNE DE L'AFRIQUE »

Les analystes ont averti que ce différend diplomatique « pourrait potentiellement dégénérer en confrontation militaire directe », avec des répercussions dépassant le cadre des deux pays. Dans une analyse intitulée « Soudan et Éthiopie : un nouveau front de confrontation dans une situation dangereuse », le Centre international d'études stratégiques a averti que etoute riposte militaire soudanaise ciblant des sites en Éthiopie, notamment des aéroports ou des installations de lancement de drones, pourrait étendre le conflit et le transformer en une confrontation régionalee. Ziyada a également averti que des attaques contre des sites ou des installations militaires à l'intérieur de l'un ou l'autre pays pourraient déclencher des mesures militaires réciproques difficiles à contenir, en particulier dans le contexte du conflit en cours au Soudan et des intérêts et alliances régionaux qui se chevauchent. Une telle escalade pourrait déstabiliser davantage la Corne de l'Afrique, où les conflits au Soudan et en Éthiopie se mêlent aux différends relatifs à l'eau du Nil et à la concurrence entre les puissances régionales. Selon Ziyada , « le renforcement de la sécurité des frontières et la non-ingérence dans les affaires intérieures », tout en maintenant le dialogue politique et diplomatique, « sont essentiels pour contenir la crise et préserver la stabilité dans la Corne de l'Afrique ».

R. I.

PRÉSIDENTIELLE EN GAMBIE

Cinq candidats retenus

Cinq candidats ont été retenus pour participer à la présidentielle du 5 décembre prochain en Gambie, a selon l'annonce de la commission électorale indépendante (IEC), à l'issue du traitement et de la vérification des dossiers de candidature, ont rapporté des médias locaux. Il s'agit du président sortant Adama Barrow du parti national du peuple (Npp), d'Ousainu Darboe, chef du parti démocratique unifié (Udp), de Talib Ahmed Bensouda, maire de Kanifing et leader du parti mouvement de l'unité pour le changement (Umc), et Modou Lamin Sima de l'alliance des citoyens progressistes (Apc). La candidate indépendante Dr Isatou Touray, vice-présidente de Gambie entre 2019 et 2022, vient compléter le tableau, devenant par le fait la première femme candidate à la présidentielle en Gambie. Pour rappel, 18 chefs de partis et personnalités indépendantes avaient soumis leur candidature auprès de la Commission. Certains se sont retirés bien avant la vérification et d'autres recalés pour parrainage manquant ou défaut de dépôt de la caution fixée à 1 millions de dalasis (13 mille dollars environ).

Cinq autres candidats recalés lors de la vérification des candidatures devront compléter au plus tard le 14 novembre, les pièces manquantes à leurs dossiers pour pouvoir participer au scrutin présidentiel Plus de 1,14 million électeurs sont ainsi appelés à départager les candidats le 5 décembre. La campagne électorale s'ouvre le 16 novembre et va se poursuivre jusqu'au 3 décembre.

R. I.

27E SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UNION AFRICAINE

Ses travaux axés sur les voies à même d'assurer un financement africain à l'UA

Le président de la Commission de l'Union africaine a proposé de changer de paradigme dans le financement des priorités de l'institution continentale , plaidant pour « une série de mesures aptes à fournir les financements intra-africains sans recourir aux partenaires extérieurs » afin de réaliser, a-t-il expliqué « les objectifs de l'Agenda 2063 et soutenir le Fonds de la paix ». La capitale ghanéenne Accra a ccueillie samedi, , la 27e session du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA, tenue conformément à la décision émise à la 38e session puis réitérée à la 39e session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine tenue à Addis-Abeba, en Éthiopie, du 14 au 15 février dernier. Pour cette session extraordinaire, le Conseil exécutif a invité les ministres des Affaires étrangères et les ministres des Finances des États membres, et ce, pour « examiner les mesures pouvant renforcer le financement de l'UA et son Fonds pour la paix ».

POUR UNE PLUS GRANDE AUTONOMIE AFRICAINE DANS LE FINANCEMENT DES PRIORITÉS DE L'UA

À l'ouverture de la session extraordinaire du Conseil exécutif de l'UA, le président de la Commission de l'Union africaine (CUA), Mahmoud Ali Youssouf, a appelé à un « changement de paradigme vers une plus grande appropriation et une plus grande autonomie africaines dans le financement des priorités de l'Union », rapporte un communiqué officiel, publié par l'UA.

Pour le président de la CUA, « le financement ne constitue pas une fin en soi », expliquant qu'il s'agit surtout d'un « investissement de la détermination collective de l'Afrique à réaliser l'Agenda 2063, à accélérer l'intégration économique, à renforcer la sécurité continentale et à garantir à l'Afrique la place qui lui revient dans le monde ». Dans un contexte de recul des financements extérieurs, l'Afrique ne peut plus dépendre des partenaires extérieurs pour relever ses propres priorités.

Pour répondre à cette situation, le responsable africain a proposé de « relever le plafond actuel des contributions obligatoires et d'étendre progressivement l'application du prélèvement de 0,2 % sur les importations éligibles ». Pour le financement du Fonds de la paix, il propose « l'examen d'une utilisation annuelle contrôlée de son capital afin de répondre aux crises, assortie d'un mécanisme de reconstitution ». Un pacte pour une Union africaine « plus efficace » Mahmoud Ali Youssouf a également plaidé pour l »'édification d'un pacte basé sur les résultats de l'UA entre 2027 et 2029 et sur la responsabilité mutuelle », afin de bâtir une « Union africaine plus efficace ». La proposition est supposée assurer « un financement plus solide et plus équitable des États membres en contrepartie d'une rationalisation institutionnelle, d'une discipline budgétaire et de résultats mesurables », a-t-il expliqué.

Il a aussi recommandé « la mise en place de mesures pour lancer une réforme institutionnelle et maîtriser des coûts ». En conclusion de son propos, le président de la CUA a insisté sur le fait qu' »il ne suffisait pas de proclamer une souveraineté africaine », mais qu'« elle devait être construite, organisée et financée ».

R. I.

600 ÉPISODES ET TOUJOURS AU SOMMET

Mariska Hargitay ne compte pas faire ses adieux à « New York, unité spéciale »

Alors que la série policière culte de NBC vient de diffuser son 600e épisode, Mariska Hargitay, l'éternelle interprète d'Olivia Benson, se confie sur ce cap phénoménal. Entre des retrouvailles électriques avec Christopher Meloni, un salaire record dévoilé et une soirée de célébration inoubliable, la star et productrice prouve qu'après près de trois décennies de bons et loyaux services, elle n'est pas prête de rendre son insigne.

Diffusé le jeudi 12 novembre 2026, l'épisode intitulé « Obedience » marque une étape que très peu de fictions télévisées ont la chance d'atteindre dans l'histoire du petit écran. Pour honorer dignement ce 600e chapitre de New York, unité spéciale (Law & Order: SVU), Mariska Hargitay n'a pas seulement endossé son costume de capitaine de police, elle est également passée derrière la caméra en tant que réalisatrice. Ce jalon symbolique a aussi été l'occasion de faire revenir Christopher Meloni, l'interprète de l'iconique Elliot Stabler, le temps d'une enquête intimiste forçant les deux anciens partenaires à rouvrir un dossier délicat de leur passé commun.

DES RETROUVAILLES SOUS TENSION ET UN ENGAGEMENT INTACT

Pour Mariska Hargitay, cet épisode revêt une importance toute particulière dans son message. S'adressant au magazine Variety, l'actrice de 62 ans a expliqué en détail pourquoi cette intrigue touchait une corde extrêmement sensible à ses yeux : « C'est l'histoire d'une femme qui a sa propre voix et qui se montre soumise ou servile d'une certaine manière, ou qui abandonne notre pouvoir ou notre instinct, et c'est une histoire importante à raconter. Car tant de femmes s'y identifient ». Fidèle à l'ADN de la série qu'elle porte depuis 1999, cet épisode continue d'explorer les complexités de la violence et de l'emprise, des thèmes cruciaux que la star défend également hors des plateaux de tournage avec sa fondation Joyful Heart.

La dynamique entre Benson et Stabler, qui tient les téléspectateurs en haleine depuis la toute première saison, est d'ailleurs au cœur de cet événement. La réalisatrice a pris un malin plaisir à diriger ces séquences chargées d'histoire, soulignant l'indéniable tension qui existe toujours entre les deux personnages phares. « Chaque relation est tendue. Chaque relation a ses dynamiques de pouvoir, et ses "vont-ils ou ne vont-ils pas ?", ce qui aurait pu être et ce qui n'est pas et pourquoi, et pourraient-ils ou ne pourraient-ils pas, et la complexité de tout cela », a-t-elle détaillé, ajoutant avec malice : « Certaines choses sont un mystère, et je pense que l'alchimie en fait partie ».

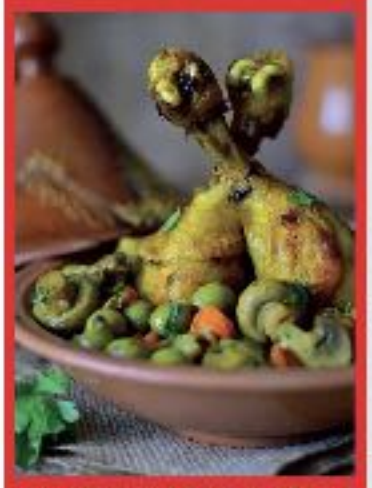

Ph : DR

UN SOMMET FINANCIER ET UNE SOIRÉE MÉMORABLE

Mais le succès pérenne de New York, unité spéciale repose aussi sur la stature qu'a su imposer son actrice principale en coulisses. Le magazine Variety a profité de ce record de longévité pour lever le voile sur les revenus exceptionnels de la star. En cumulant sa casquette de figure de proue du casting et celle de productrice exécutive de la série, Mariska Hargitay perçoit désormais un salaire faramineux avoisinant les 850 000 dollars par épisode. Une rémunération impressionnante qui souligne son poids vital dans l'industrie et son rôle de pilier incontournable de la franchise, elle qui a d'ailleurs confié lors de l'entretien avoir entretenu pendant quelques années « le fantasme secret d'avoir une femme showrunner » à la tête du programme. La diffusion de cet épisode exceptionnel s'est accompagnée d'une grande soirée réunissant les équipes techniques, le casting actuel, ainsi que les producteurs historiques de la série. Si Mariska Hargitay, épuisée par le rythme de la production, a d'abord songé à faire l'impasse sur ce grand dîner de célébration, elle a finalement reconnu que sa présence en valait la peine. Elle a décrit ce moment de communion comme « l'une des soirées les plus extraordinaires et significatives » de toute sa carrière, et ce, de façon totalement inattendue pour elle. Le créateur légendaire de la franchise, Dick Wolf, a lui-même pris la parole lors des festivités pour souligner l'aspect rarissime de leur parcours télévisuel, déclarant solennellement à l'assemblée : « Cela n'est jamais arrivé, et cela n'arrivera plus jamais ». Du côté de la chaîne, l'hommage est tout aussi vibrant. Pearlena Igbokwe, la présidente de NBC Entertainment, a tenu à saluer publiquement le travail de la comédienne en affirmant avec fierté : « Mariska Hargitay dans le rôle d'Olivia Benson est plus qu'un personnage de télévision emblématique. Elle représente le genre de force, d'empathie et de courage que nous espérons tous avoir de notre côté ». Face à l'ampleur d'un tel accomplissement culturel et professionnel, Mariska Hargitay avoue peiner encore à réaliser le chemin incroyable parcouru. Atteindre le cap vertigineux des 600 épisodes « ne semble pas totalement réel » a-t-elle avoué avec émotion. Avant d'ajouter avec un brin de philosophie : « Ce qui, d'une certaine manière, est exactement comme cela devrait être ressenti, car c'est comme si nous vivions tous dans ce rêve de ce que nous pensions possible un jour ». Et pour tous les fans qui craindraient de la voir raccrocher prochainement, l'actrice a balayé l'idée d'un revers de la main. Toujours aussi passionnée par son métier, elle a conclu l'interview sur une note rassurante et sans équivoque concernant son avenir au sein de l'unité spéciale : « Est-ce que je veux arrêter maintenant ? Non. Pourquoi le ferais-je ? ».

PUB

Recette du Jour



TAJINE DE POULET AUX OLIVES, CHAMPIGNONS ET CAROTTES

Ingrédients (pour 6 personnes):

- quelques morceaux de poulet ou pilons
- 3 carottes
- 250 g champignons
- 200 g olives vertes
- 1 c-a-soupe persil ciselé
- poivre du moulin
- 1 c-a-c thym
- 1 feuille de laurier
- 1 pincée gingembre
- Safran
- 1 oignon haché
- 1 gousse d'ail

Instructions

Dans une cocotte, faire revenir les morceaux de poulet (ou de viande) dans 2 c-a-soupe d'huile de tous les côtés jusqu'à ce que les morceaux de poulet prennent une belle couleur dorée.

Ajouter l'oignons haché ainsi que la gousse d'ail hachée. Faire revenir 5 minutes à feu moyen.
Ajouter les épices, mélanger bien le tout afin que les morceaux de poulet s'imprègnent de ces épices.
Couvrir d'eau a niveau de la viande, couvrir la marmite et laisser cuire environ 25 min.
Ajouter les carottes coupées en rondelles. Continuer la cuisson.
Faire blanchir les olives vertes dénoyautées dans de l'eau avec une rondelle de citron (On répète l'opération 2 fois). Égoutter et réserver.
Si vous utilisez les champignons en conserve, les ajouter 5 minutes avant la fin de cuisson, si ce sont des champignons frais les faire revenir les champignons frais coupés en lamelle dans de l'huile d'olive.
Quand les morceaux de poulet sont cuits, ajouter les olives et les champignons et faire réduire la sauce.

Note du chef

Si vous décidez de présenter ce plat avec des vol-au-vent il suffit de prélever un louche de sauce et de mélanger avec 1 c-a-soupe ce maizena bien diluer. Retirer les morceaux de poulet et verser le mélange tout en touillant sans arrêt quelques minutes a nsi on obtient une sauce onctueuse c'est ce qu'on appelle lier la sauce. Au moment de servir garnir les vol-au-vent et parsemer de persil.

Gâteau du Jour

GÂTEAU AU CHOCOLAT ET POIRES ENTIÈRES



INGRÉDIENTS

Pochage des poires :
- 4 poires (petites)
- 1 L eau
- 250 g sucre
- 1 citron
- gousse de vanille graines

gâteau chocolat :
- 150 g chocolat noir
- 50 ml crème
- 120 g de beurre mou
- 120 g de sucre
- 4 oeufs
- 80 g de poudre d'amande
- 40 g de farine
- 1 c-a-soupe cacao amère
- 1 c-a-c levure chimique

Glaçage :
- 80 g chocolat noire
- 80 crème liquide

Instructions

Pochage des poires :
Dans une casserole, verser l'eau, le sucre, le jus de citron et la vanille mélanger bien afin que le sucre se dissolve.
Peler les poires et les plonger dans la casserole et laisser pocher 15 minutes. Égoutter.
Gâteau chocolat :
Faire fondre le chocolat et la crème liquide au bain-marie de préférence (ou au micro-onde)
Fouetter le beurre et le sucre jusqu'à consistance crémeuse.
Ajouter les oeufs un a un (prendre soin d'incorporer l'oeuf avant de rajouter le suivant).
Verser le chocolat fondu et tiédit.
Dans un saladier, mélanger ensemble farine, poudre d'amande, sel, cacao et levure chimique.
Tamiser au dessus des oeufs et incorporer totalement.
Chemiser un moule à cake de 28-30 cm (le miens mesure 26 cm)de papier sulfurisé.
Verser une petite partie de pâte au fond du moule et déposer les poires.
Verser le reste de pâte (les poires ne seront pas recouvertes totalement mais le gâteau va gonfler durant la cuisson).
Enfourner dans un four préchauffé à 180 C (350 F) pendant 40 min environs.
Laisser tiédir avant de démouler le gâteau sur une grille.



Laisser refroidir complètement avant de verser le glaçage sur la surface.

Glaçage :
Chauffer la crème liquide.
Verser la crème liquide en 3 fois sur le chocolat.
Laisser fondre un peu le chocolat avant de remuer jusqu'à une consistance lisse.
Laisser tiédir légèrement avant de verser sur le cake.

Conseil du Jour

BIEN VIVRE SON DÉBUT DE GROSSESSE

_ Se reposer autant que possible pendant le 1er trimestre.
_ Faire attention à son alimentation.
_Eviter certaines substances.
_ Boire beaucoup d'eau.
_ Pratiquer un sport doux (marche, nage…)
_ Limiter les nausées du premier trimestre.
_ Prendre soin de son corps de femme enceinte.

Le saviez-vous ?



LE CHOCOLAT NOIR EN PARTICULIER STIMULE LA BONNE HUMEUR ET AGIT COMME UN ANTIDÉPRESSEUR NATUREL

Bon à savoir !

LE BASILIC

Le basilic possède d'autres bienfaits et, notamment, au niveau du système digestif. Cette plante agit comme un tonique digestif. Précisément, elle aide à améliorer la digestion et diminue les ballonnements et les flatulences. En plus de soulager les aigreurs d'estomac, le basilic aide à retrouver l'appétit.

Astuce du jour:

SOULAGER UNE OTITE

Un massage des oreilles avec de l'huile essentielle de lavande. Si vous préférez limiter la prise de paracétamol, un petit massage du pourtour de l'oreille peut vous aider à faire passer la douleur. L'huile essentielle de lavande aspic a des propriétés virales et calmantes.

CITATION DU JOUR

« L'erreur n'annule pas la valeur de l'effort accompli. »

Le Courrier d'Algérie
Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social : Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire : BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant : Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27
Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26
Composition : PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42
Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou : 3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. /Fax. : 026 20 20 66

Oran : 6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf -Bouira. **Tél. / Fax. :** 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME GUIRRI AISSA BENSAKER - BARIKA
DIMANCHE 15 NOVEMBRE 2026 - PRIX : KAMIRA - PS.ANG.NEE
DISTANCE : 1 400 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Farouzette el Fatah, en pôle position

Ce jour, l'hippodrome Guiri Aissa Bensaker de Barika servira de cadre à une réunion hippique dominée par le prix Kamira support aux trois paris tiercé, quarté et quitté disputée sur la distance de 1400m. L'épreuve réunira 12 pur sang anglais nés élevés en Algérie, âgés de 3 ans et plus n'ayant pas totalisé la somme de 171.000 DA en gains et places depuis le 1er avril 2026 avec une surcharge de 1 kg par tranche de 34.000 DA cumulés sur la même période. L'épreuve s'annonce ouverte dans son ensemble mais deux coursiers semblent détachés du lot, la femelle bai de 6 ans Farouzette El Fatah et le mâle bai de 4 ans Rodrigo, deux véritables modèles de constante dont leur classe naturelle survole le lot présent et sauf incident de parcours, ils sont les favoris logiques de cette confrontation avec la pouliche de 3 ans Morzaka qui ne devrait pas être en reste, régulière et généreuse dans l'effort, elle détient les moyens de former avec eux le triplé de base de ce pari qui s'annonce captivant et derrière ses trois atouts maîtres, la bataille pour les accessits restants s'annonce indécise et passionnante des sprinters bien connus du circuit capables de se transcender dans ce type de confrontation. Leurs récents galops laissent entrevoir une forme ascendante et leur diversité de profils pourrait leur permettre de venir accrocher une place dans la combinaison gagnante. Les jockeys devront gérer avec finesse les phases de progression car la moindre erreur d'(appréciation dans le rythme ou trajectoire pourrait coûter cher, donc la lutte promet d'être serrée avec plusieurs concurrents successibles de revenir fort dans les derniers mètres de ce pari.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
A. SEKIOU	1	RODRIGO	SH. BENYETTOU	57	11	AM. LACHEHEB
S. MIDOUNE	2	SABHANA	Y. MOUISSI	57	5	PROPRIÉTAIRE
Z. KEDAD	3	MEROUANA TAREVA	M. KEDAD	56	8	PROPRIÉTAIRE
R. SIDI OTHMANE	4	FAROUZETTE EL FATAH	O. CHEBBAH	55	4	PROPRIÉTAIRE
MED. DJEMALI	5	KAYDA	A. KOUAOUCI	55	12	A. KOUAOUCI
H. KHALDI	6	ABER	CH. ATTALLAH	55	2	PROPRIÉTAIRE
D. MESSAOUDANE	7	ROUFINA	A. HAMIDI	55	6	MED. HAMIDI
S. HADJI	8	AUROGUITE	T. LAZREG	55	3	PROPRIÉTAIRE
S. DLIH	9	MORZAKA	D. BOUBAKRI	53	7	PROPRIÉTAIRE
AH. CHAABI	10	GHADARA	AH. CHAABI	53	1	PROPRIÉTAIRE
R. SIDI OTHMANE	11	IMARAT RUSCH	T. KOUAOUCI	52	9	PROPRIÉTAIRE
AB. GHOUGAL	12	OROJIHANE	AB. SID	51	10	PROPRIÉTAIRE

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. RODRIGO. Il vient de réaliser de belles 3e places sur 1100m et 1300m durant le mois d'octobre dernier, ce jeune mâle bai brun de 4 ans devrait logiquement jouer les premiers rôles.

2. SABHANA. Cette jeune sprinteuse a laissé de bonnes impressions lors de sa deuxième tentative en se classant parmi les premiers des battus dans un lot plus supérieur à celui du jour, elle peut venir jouer aux trouble fêtes.

3. MEROUANA TAREVA. Rien de probant à son actif.

4. FAROUZETTE EL FATAH. Alliant tenue et vitesse, cette femelle de 6 ans reste sur une longue série de beaux accessits, sera à ne pas en douter la jument à battre de l'épreuve.

5. KAYDA. Sa dernière course ne reflète pas sa vraie valeur, car elle restait auparavant sur de belles sorties, elle peut se racheter cette fois.

6. ABER. Manque visiblement de métier.

7. ROUFINA. Ce n'est pas un modèle de régularité, absente depuis le mois d'avril, cette coursière ne pourra pas tenir la comparaison dans ce groupe de coursiers.

8. AUROGUITE. Rien que pour la monte du chevronné T. Lazreg, ce jeune poulain de 3 ans s'élancera avec de sérieuses ambitions pour venir terminer parmi les cinq premiers.

9. MORZAKA. Elle vient de réaliser de bonnes performances tout au long de ses dernières sorties, reprise par le crack jockey Djilali Boubakri,il faudra tenir compte de ses chances pour un éventuel accessit à l'arrivée.

10. GHADARA. 4e lors de sa dernière sortie sur 1600m à l'hippodrome de Laghouat, elle est capable de venir prendre une place en bon rang à l'arrivée.

11. IMARAT RUSH. Au-dessous du lot.

12. OROJIHANE. Barrée en théorie.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

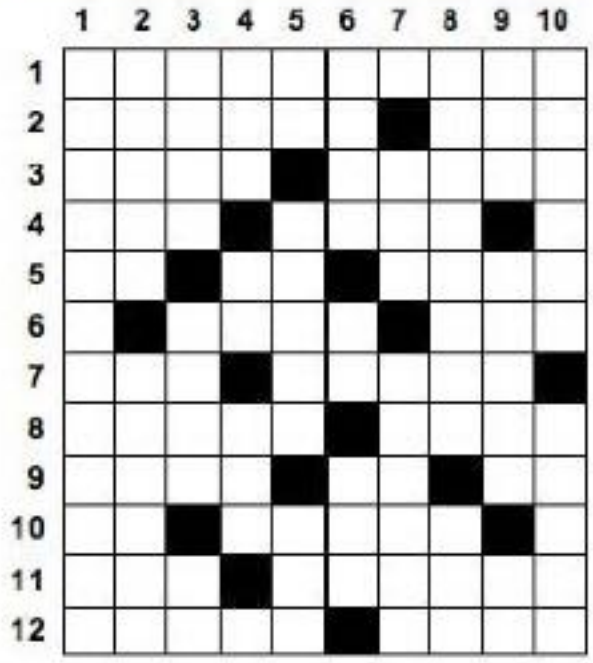
MON PRONOSTIC

4. FAROUZETTE EL FATAH - 1. RODRIGO - 9. MORZAKA- 10. GHADARA - 2. SABHANA

LES CHANCES

8. AUROGUITE - 5. KAYDA

Mots croisés



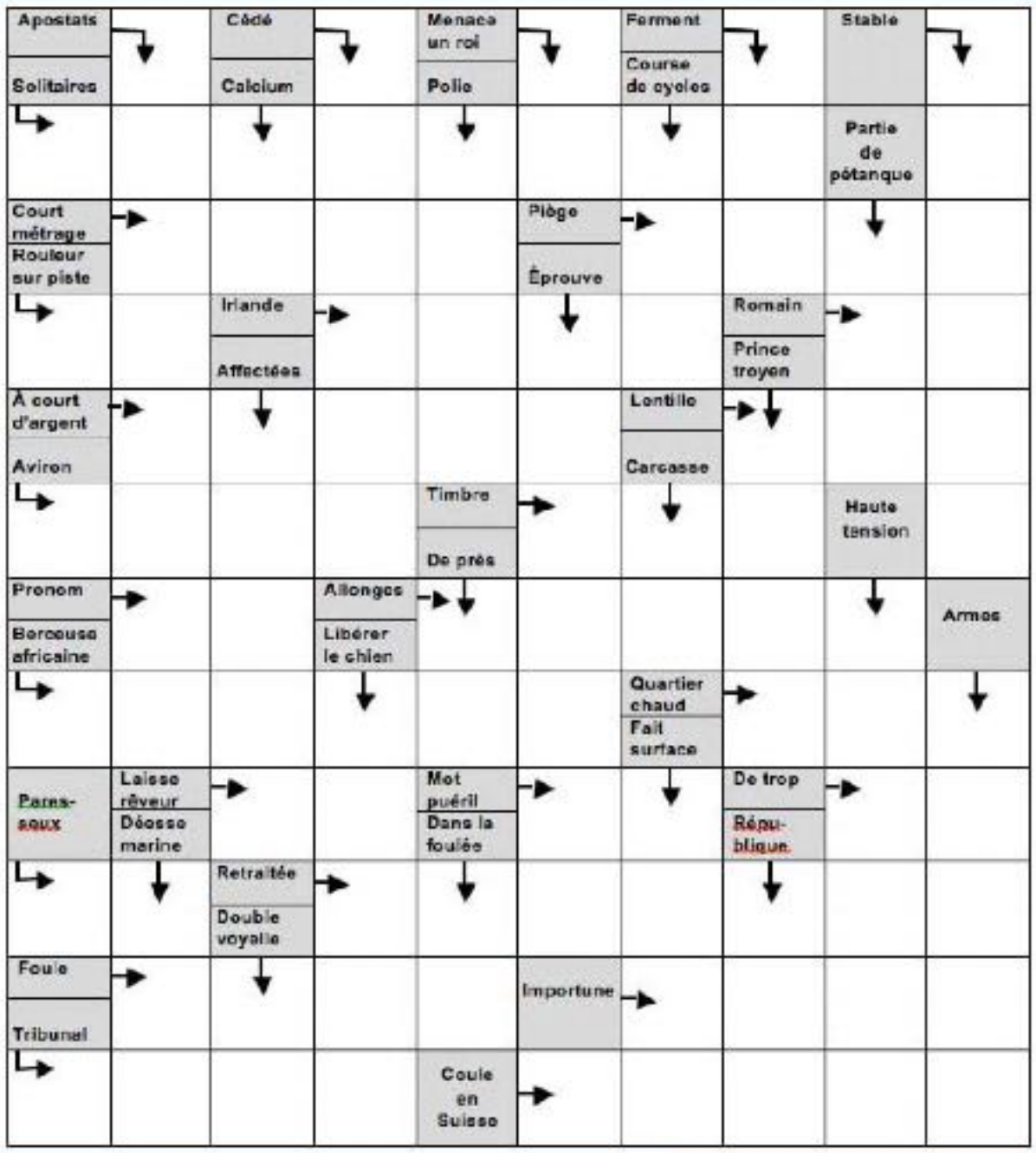
HORIZONTALEMENT

1 - Suprématie - 2 - Grincheuses - 3 - Vent avec les autres - Ferment - 4 - Chambre meublée - Atome - 5 - Petite société - Vieille armée - État-major - 6 - Protège le doigt de la couturière - Suit le docteur dans sa spécialité - Ville d'Italie - 7 - Forme d'être - 8 - Fourgonner 9 Conjonction Fleuve français Faisaient rougir nos aïeux - 10 - Viscère - Chlore - Symbole précieux - 11 - Voisins des pingouins - 12 - De près - Sans chef.

VERTICALEMENT

1- Chapeaux masculins de cérémonie (composé)- 2 - En échec - Retiré - Bouts de bois - 3 - Canne à pêche - Roulé - Fin de verbe - 4 - Fleuve d'Irlande - Insolite - 5 - Cœur de gressin - Prendra des risques - Vieille clé pour un pianiste - 6 - Est belle dans un désert - Ça lui appartient - C'est bien la solution du problème - 7 - Dans le vent - Gomma - Sous la veste - 8 - Pays islamique - Regimber - Réfléchi - 9 - Fin de participe - Pour dans - Roue à gorge - 10 - Prêche - Hors de doute.

Mots fléchés



Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Maladie contagieuse et mortelle du lapin (10 lettres)

B	E	S	I	R	G	T	I	O	R	D	T	R	A	C	E	E	R
T	O	T	U	O	B	T	N	E	G	A	S	R	U	O	P	E	T
G	E	U	T	E	L	A	V	P	E	S	I	R	P	U	L	N	M
T	I	V	R	D	R	O	N	D	I	O	R	F	O	E	E	A	E
P	U	L	A	S	E	B	E	N	E	T	R	R	N	L	I	R	F
E	O	A	E	N	E	N	O	L	A	T	T	T	A	R	C	O	E
M	N	R	H	T	N	T	E	M	L	T	L	T	E	N	N	R	D
I	O	N	T	T	F	I	A	N	O	A	N	A	E	D	E	I	N
T	G	I	E	T	U	O	A	G	G	R	T	E	R	O	T	S	O
L	R	R	L	D	N	A	R	G	U	R	N	I	V	D	N	I	M
U	A	A	U	N	R	I	S	C	E	O	A	E	V	E	E	O	M
E	J	M	O	U	E	S	O	E	E	R	N	H	E	E	P	L	I
D	E	E	J	O	T	I	E	R	U	P	M	I	R	I	E	E	I
N	S	R	N	R	C	C	T	N	A	R	A	G	T	A	N	N	A
A	I	R	A	E	E	E	E	T	E	A	R	U	E	M	I	R	L
M	R	A	R	I	R	D	R	T	E	L	O	V	R	R	A	O	E
A	C	B	C	A	I	N	E	I	N	A	V	A	U	O	S	C	D
S	R	A	J	H	D	I	T	E	B	R	O	S	E	R	B	I	L

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ABERRANT - ACTION - APPEL - BOURSE - BOURBIER - CONTINUE - COURSIER - DIFFICILE - DIESE - EPATANTE - ETALAGE - EVENTUELLE - FIDELE - FORT - FRANCHE - GOURMET - GRANDIOSE - GRAS - HARANGUE - HAUTE - IMPRECISE - INDIVIDU - LAVANDE - LITIGE - MÄLE - MONTEE - NERVOSITE - NORIA - ORAISON - ORNEMENT - PRECISIONS - PRESTE - QUART - QUOLIBET - REVEREND - RIVIERE - STERILE - SUEUR - TENSIOMETRE - TRONÇON - TROUSSE - UNION - UNITE - URGENT - VALSE - VERRE - VILE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :

1. Break-down - 2. Inégal - Air - 3. Sol - Et - 4. On - Ria - Tan - 5. Nota - Nommé - 6. Appelée - 7. A.R - Hop ! Tri - 8. Nabot - Près - 9. Obérée -10. Égrisés - Au - 11. Séné - Poire - 12. Lé - Usnées.

VERTICALEMENT :

1. Bidonnantes - 2. Rn - Nô - Ra - Gel - 3. Ecs - Ta - Borné - 4. Agoraphobie - 5. Kali - Potes - 6. DL - ANEP - Reps - 7. OL - Peson - 8. Wattmètre - Ie - 9. Ni - Amère - Are - 10. Rêne - Issues.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :

Notables - Loue - Mène - Do - Trie - Us - Quiétude - Mu - Ôté - EES - Ion - Mit - Anisé - Utes - Té - Râles - Dé - Pric - Te - Nier - Peu - Intéressée.

VERTICALEMENT :

Coloquinte - To - Oie - Nt - Cautions - Pie - Béret - Errer - Il - Item - Aire - Émeu - Iule - Ase - Dette - P.S - Nuée - Estée - Mues - Sas - Eue.

MOTS MASQUÉS

SERTIR

Relizane : un réseau criminel spécialisé dans l'escroquerie via les réseaux sociaux démantelé

Les services de police de Relizane ont réussi à démanteler un réseau criminel national spécialisé dans l'escroquerie de citoyens à travers les réseaux sociaux, composé de trois individus, a indiqué, samedi, la direction de la Sûreté de wilaya. Selon la même source, cette opération a été menée par la brigade de lutte contre la cybercriminalité, relevant du service de wilaya de la police judiciaire, à la suite de la découverte de comptes électroniques utilisés sur les réseaux sociaux pour attirer des citoyens et leur soutirer de l'argent. Les mis en cause publiaient des photos de malades et de personnes dans le besoin, récupérées sur des pages étrangères, en les présentant comme des cas humanitaires nécessitant une prise en charge médicale. Leur objectif était de susciter la compassion des utilisateurs de la plateforme et de les inciter à effectuer des dons financiers à travers des groupes électroniques locaux et d'autres à l'échelle nationale. Les investigations approfondies menées par les services compétents ont permis de révéler que les suspects utilisaient 123 comptes électroniques sous différentes identités afin de tromper les victimes et d'élargir le champ de leurs activités frauduleuses. Les sommes collectées étaient ensuite transférées vers le compte postal de l'un des membres du réseau, a précisé la même source. Les recherches et les investigations ont abouti à l'identification et à l'arrestation des trois suspects, qui ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Relizane, selon la même source. Dans le même contexte, les services de la Sûreté de wilaya de Relizane ont renouvelé leur appel aux citoyens à faire preuve de vigilance et de prudence face aux appels aux dons et aux demandes d'aides financières publiés sur les réseaux sociaux, et à vérifier la crédibilité des organismes qui en sont à l'origine, afin d'éviter de devenir victimes d'escroqueries.

17 millions d'euros en liquide saisis dans une enquête anticorruption en Hongrie

L'agence anticorruption de la Hongrie a déclaré vendredi avoir saisi 17,7 millions d'euros en liquide, enterrés dans des forêts et dissimulés ailleurs, dans le cadre de son enquête visant un ministre de l'ancien gouvernement nationaliste de Viktor Orban. Miklos Sesztak, ministre hongrois du Développement national entre 2014 et 2018, est accusé d'avoir accepté des pots-de-vin dans le cadre d'un montage impliquant l'achat, par l'entreprise publique de transport, de bus d'occasion à des prix surévalués. L'Agence nationale de récupération et de protection des avoirs (NVVH), un organisme anticorruption doté de vastes pouvoirs créé par le nouveau gouvernement, a annoncé avoir perquisitionné plusieurs lieux jeudi et vendredi dans le cadre de la procédure pénale visant M. Sesztak. Le Premier ministre Peter Magyar, qui a remporté une victoire écrasante aux élections en avril, mettant fin aux 16 années de pouvoir de Viktor Orban, a promis des enquêtes sur les allégations de corruption et d'abus de fonction pendant les mandats de son prédécesseur.

L'Université d'Oran 2 abrite le Festival de la langue russe

L'Université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed" a abrité, mercredi, les activités du festival de la langue russe, qui a comporté un programme culturel et artistique varié visant à faire connaître la culture, la littérature et les arts russes, avec la participation des étudiants et des enseignants du département de langue russe de la Faculté des langues étrangères. Cette manifestation culturelle et artistique a été organisée en collaboration avec l'Université pédagogique d'Etat de Naberejnye Chelny (Russie), dans le cadre de l'accord de coopération conclu entre les deux établissements le 30 janvier 2025. Le recteur de l'université d'Oran 2, le professeur Ahmed Chaalal, a indiqué que cet événement "s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre les deux universités et constitue une opportunité de concrétiser la communication entre les deux établissements universitaires, ainsi que d'activer le rapprochement culturel et académique à l'échelle universitaire". L'Université d'Oran 2, a-t-il souligné, accorde une importance particulière au développement de ses relations avec les établissements universitaires russes, ce qui a été couronné par la conclusion de deux accords de jumelage avec deux d'entre elles. Le premier accord, signé avec l'Université d'Etat des langues de Moscou, en 2024, a permis, jusqu'à présent, l'échange de près de 50 étudiants entre les deux établissements, dont 25 étudiants russes accueillis par l'Université d'Oran 2 et un nombre similaire d'étudiants algériens ayant bénéficié d'une mobilité académique dans l'université russe. Quant au second partenariat, avec l'Université pédagogique d'Etat de Naberejnye Chelny, a déjà permis à 10 étudiants de bénéficier d'une mobilité académique entre les deux universités.

27e édition du SIAT : 25 pays attendus au salon du 3 au 7 décembre à Alger



La 27e édition du Salon international de l'artisanat traditionnel (SIAT), prévue du 3 au 7 décembre prochain au Palais des expositions (Pins maritimes-Alger), verra la participation de 25 pays, indique, mercredi un communiqué du ministère du Tourisme et de l'Artisanat. Lors d'une réunion de travail et de coordination consacrée au suivi des préparatifs de cette édition, la ministre du secteur, Houria Meddahi, a souligné l'importance de cet événement en tant que "plateforme internationale visant à conforter la place touristique et patrimoniale de l'Algérie et à valoriser la créativité traditionnelle et artisanale", appelant à "la mobilisation de toutes les parties concernées afin de réunir les meilleures conditions pour accueillir les exposants, les visiteurs et les hôtes de l'Algérie", précise la même source. La République du Niger, pays frère, sera l'invitée d'honneur de cette édition, dans le cadre de la "concrétisation des liens de fraternité et de coopération stratégique entre les deux pays", ajoute le communiqué, estimant que la large participation internationale à cet événement "reflète la place de l'Algérie en tant que carrefour des passerelles civilisationnelles et économiques". Organisée sous le slogan "L'artisanat algérien : identité authentique, métiers et créativité", cette édition prévoit l'aménagement d'une superficie de 5.000 m2 dédiée aux espaces d'exposition, aux ateliers vivants de création artisanale ainsi qu'aux stands réservés aux rencontres d'affaires bilatérales (B2B).

7 décès et 450 blessés sur les routes en 48 heures

Sept (7) personnes sont décédées et 450 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique samedi, un bilan de la Protection civile. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de premières urgences à 15 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bains à l'intérieur de leurs domiciles respectifs dans les wilayas de Tlemcen (6), El-Bayadh (5) et Constantine (4), ajoute la même source. En outre, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 6 incendies urbains et divers dans les wilayas d'Alger, Tlemcen, Bordj Bou Arréridj, Bejaia, Médéa et Tamanrasset, où une personne a subi des brûlures de deuxième degré.

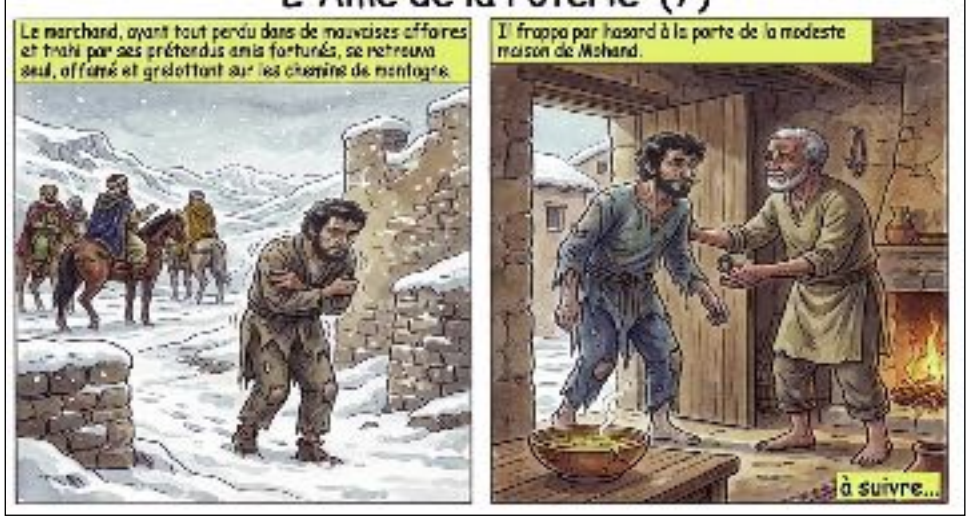
Le FMI réclame de nouveaux efforts au Liban pour restructurer son secteur bancaire



Le Fonds monétaire international (FMI) a estimé vendredi que le Liban devait intensifier ses efforts en vue d'un accord sur la restructuration du système bancaire et le partage des pertes liées à l'effondrement économique du pays, tout en protégeant les épargnants. En avril 2022, le FMI et Beyrouth avaient conclu un accord de principe portant sur un plan d'aide de trois milliards de dollars sur quatre ans, conditionné à l'adoption de réformes financières. A l'issue de réunions entamées mardi, le FMI a fait état de "progrès dans la clarification des pistes étudiées par la Banque du Liban et le gouvernement" concernant la restructuration du secteur bancaire et le projet de loi sur la régularisation financière et la restitution des dépôts. Il a toutefois prévenu que "des travaux supplémentaires restent nécessaires pour parvenir à un accord sur une stratégie garantissant une restructuration efficace et durable du secteur bancaire libanais". Déclenchée en 2019, la crise économique libanaise a privé les déposants de l'accès à leurs économies, ébranlé la confiance dans les banques et généralisé le recours au cash. Le FMI demande également que les discussions se poursuivent afin d'établir des critères maximisant les montants restitués aux épargnants, selon un ordre de priorité juridique clair.

EXPRESS- HISTORIQUE

L'Âme de la Poterie (7)



MISE AUX POINGS

« Les trois dernières années du génocide d'Israël à Ghaza sont épouvantables. Il est injuste que des gens soient privés de leur liberté, de leur sécurité et de leur dignité. Aucun être humain ne devrait être traité comme si sa vie comptait moins ».

Lewis Hamilton, septuple champion du monde de Formule 1



MÉTÉO D'ALGER

Dimanche 15 novembre 2026

25 °C / 15 °C

Dans la journée : Nuageux
Vent : 17 km/h
Humidité : 55 %

Dans la nuit : Nuageux
Vent : 9 km/h
Humidité : 81 %

Le Courrier d'Algérie

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

HORAIRES DES PRIÈRES

Dimanche 5 djoumad el-thani 1448

Dohr : 12h33
Assar : 15h19
Maghreb : 17h43
Îcha : 19h04

Lundi 6 djoumad el-thani

Sobh : 05h57
Chourouk : 07h26

PATRIMOINE ET CRÉATION MUSICALE

Deux nouvelles institutions nationales voient le jour

Deux nouveaux textes réglementaires portant création de l'Agence nationale des antiquités et de l'Orchestre philharmonique international d'Algérie ont été publiés dans le dernier numéro du Journal officiel (n° 78).



Ph : DR

Le décret présidentiel n° 26-352 du 4 novembre 2026 porte création de l'Agence nationale des antiquités et fixe ses missions, son organisation et son fonctionnement. Cette création fait suite à une décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, annoncée lors d'une réunion du Conseil des ministres en juin dernier. Selon l'article 2 du décret, l'Agence nationale des antiquités est un établissement public à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est placée sous la tutelle de la présidence de la République, conformément à l'article 3. L'article 5 la définit comme un organisme chargé de l'observation, de l'orientation, de l'expertise, de la concertation, de la coordination, de la gestion, de la réalisation et de la mise en œuvre des actions dans les domaines des antiquités et du patrimoine archéologique.

PRÉSERVATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Dans ce cadre, l'agence est notamment chargée d'élaborer, en coordination avec les secteurs concernés, les éléments constitutifs de la politique nationale en matière d'antiquités, dans ses différents domaines d'intervention et à travers toutes les périodes historiques, ainsi que de veiller à sa mise en œuvre. Ses missions comprennent également l'élaboration de plans et de programmes relatifs à la conservation, à la restauration, à la protection et à la préservation du patrimoine archéologique, ainsi qu'à la recherche scientifique, à sa valorisation, à sa publication, à la sensibilisation, à l'enseignement et à l'éducation dans ce domaine. L'agence est aussi chargée de déterminer les spécificités et l'étendue du patrimoine archéologique à travers les différentes régions du pays, afin d'élaborer et de mettre en œuvre des plans visant à le protéger, le développer, le valoriser et le documenter, ainsi qu'à mener des recherches scientifiques à son sujet, en coordination avec les secteurs concernés. Par ailleurs, le décret exécutif n° 26-351 du 3 novembre 2026 porte création de l'Orchestre philharmonique international d'Algérie et fixe son organisation et son fonctionnement. Sa création a été officiellement décidée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Signé par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, le texte précise, dans son article 2, que l'Orchestre est un établissement public à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il est placé sous la tutelle du ministre chargé de la Culture et des Arts. Selon l'article 4, cet établissement a pour mission d'interpréter les œuvres musicales du patrimoine algérien et mondial, de les promouvoir, de les faire connaître et de les préserver. À ce titre, il est chargé d'organiser et de participer à des manifestations et concerts musicaux à travers le territoire national, de composer de nouvelles œuvres symphoniques et de les présenter en Algérie et à l'étranger, de découvrir des talents musicaux à l'intérieur et à l'extérieur du pays, ainsi que de développer la coopération et les échanges avec des organismes nationaux et étrangers similaires.

Ania N.

UN NARCOTRAFIQUANT ÉLIMINÉ ET TROIS AUTRES ARRÊTÉS AU COURS DE L'OPÉRATION

L'ANP saisit 46,5 kg de cocaïne à Tamanrasset

Les services de sécurité de l'Armée nationale populaire ont procédé, au niveau du Secteur militaire de Tamanrasset, en 6e Région militaire, à l'élimination d'un narcotrafiquant et à l'arrestation de trois autres, ainsi qu'à la saisie d'une importante quantité de drogues dures (cocaïne) s'élevant à 46,5 kilogrammes, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale. « Dans le cadre des efforts consentis pour la sécurisation de nos frontières nationales, et dans la dynamique des opérations de lutte contre les barons de contrebande et les narcotrafiquants, et grâce à l'exploitation efficiente des renseignements, les services de sécurité de l'Armée nationale populaire ont procédé, le 13 novembre 2026, au niveau du Secteur militaire de Tamanrasset en 6e Région militaire, à l'élimination d'un narcotrafiquant et à l'arrestation de trois autres, ainsi qu'à la saisie d'une importante quantité de drogues dures (cocaïne) s'élevant à 46,5 kilogrammes, chargée à bord de trois véhicules, en sus d'une motocyclette et de téléphones portables", précise la même source. « Ces résultats réalisés sur le terrain réaffirment la détermination des unités de l'Armée nationale populaire à poursuivre leurs efforts dans la lutte contre les réseaux criminels, la sécurisation de nos frontières nationales et à faire face aux activités de contrebande et de criminalité organisée multiformes », ajoute le communiqué du MDN.

R. S.

DÉLÉGATION AMÉRICAINE

De Constantine à Ghardaïa, à la découverte du patrimoine algérien

La délégation américaine composée de citoyens et de responsables de l'État du Kansas a poursuivi, vendredi, son séjour en Algérie à travers deux étapes consacrées à la découverte du patrimoine historique et architectural national, à Constantine puis à Ghardaïa.
À Constantine, les membres de la délégation, comprenant notamment les maires des villes de Lawrence et d'Elkader ainsi que l'ancienne ambassadrice des États-Unis en Algérie, Elizabeth Moore Aubin, ont été accueillis par le wali, Kamel Eddine Kerbouche, à l'aéroport international Mohamed-Boudiaf. Le programme a été marqué par une tournée à travers plusieurs monuments historiques et touristiques de la ville des ponts suspendus, notamment le pont de Sidi M'Cid, le Monument aux morts, le palais du Hadj Ahmed Bey et le pont Mellah Slimane. À cette occasion, Robert Richard Bassoff, ancien professeur de communication stratégique à l'Université du Kansas, a exprimé son admiration pour le pont de Sidi M'Cid, dont la profondeur et la conception architecturale lui rappellent le Grand Canyon, aux États-Unis. Il a également souligné la portée symbolique des ponts de Constantine, estimant qu'ils incarnent le rapprochement entre les peuples, à l'image des liens d'amitié consolidés entre Algériens et Américains.
La délégation s'est ensuite rendue à Ghardaïa, où elle a visité le Ksar de Beni Isguen et l'éco-cité de Tafilelt. Cette étape lui a permis de découvrir les particularités architecturales et écologiques de la région, ainsi que les spécificités de l'urbanisme traditionnel de la vallée du M'zab. Au Ksar de Beni Isguen, les visiteurs ont notamment découvert le patrimoine architectural local, dont l'ancienne mosquée, qui a conservé son style distinctif. À Tafilelt, les membres de la délégation ont pris connaissance de l'expérience locale en matière de construction durable et de préservation de l'environnement, illustrant les efforts de valorisation du patrimoine culturel et de promotion d'un développement urbain respectueux des spécificités de la région.

Sarah O.

VISA POUR LA ROUMANIE

Les demandes transférées à Tunis

Les ressortissants algériens souhaitant obtenir un visa pour la Roumanie devront désormais s'adresser à l'ambassade roumaine à Tunis, chargée du traitement des demandes, à la suite d'une décision du ministère roumain des Affaires étrangères. Selon l'ambassade de Roumanie à Alger, « cette mesure intervient en raison du manque de personnel au sein de sa représentation en Algérie, qui avait entraîné un blocage dans le traitement des dossiers ». Les demandeurs ayant déjà introduit une demande seront informés individuellement, à l'adresse électronique renseignée sur la plateforme eViza, de la suite réservée à leur dossier. L'ambassade invite, à cet effet, les concernés à consulter régulièrement leur messagerie, y compris le dossier des courriers indésirables, afin de ne manquer aucune notification.

A. N.

SOUS-RIRE

